32.

375-

N.° 151.

ESSAI

SUR LE DIAGNOSTIC DE LA GALE,

SUR SES CAUSES,

ET SUR LES CONSÉQUENCES MÉDICALES PRATIQUES A DÉDUIRE DES VRAIES NOTIONS DE CETTE MALADIE;

Présenté et soutenu à la Faculté de Médecine de Paris, le 21 août 1812, suivant les formes prescrites par l'article XI de la loi du 19 ventose an XI, conformément à la décision de Son Excellence le Grand-Maître de l'Université impériale du 20 avril 1812,

PAR J. C. GALÉS, de Betbèze

(Département de la Haute-Garonne),

DOCTEUR EN MÉDECINE.

Medici quicumque cordati et curiosi naturam ipsam interrogant, et sua hinc petere principia operæ pretium faciunt.

ARISTOT., *de Respiratione*, in fine.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1812.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, DOYEN.
M. BOURDIER.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER.
M. CORVISART.
M. DEYEUX.
M. DUBOIS, *Président.*
M. HALLÉ.
M. LALLEMENT.
M. LEROY.
M. PELLETAN.
M. PERCY, *Examinateur.*
M. PINEL, *Examinateur.*
M. RICHARD, *Examinateur.*
M. SUE, *Examinateur.*
M. THILLAYE, *Examinateur.*
M. PETIT-RADEL.
M. DES GENETTES.
M. DUMÉRIL.
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN.

Par délibération du 19 frimaire an 7, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

AU SAVANT VERTUEUX,

CHER A TOUS LES AMIS DE LA SCIENCE, DE LA PATRIE ET DE L'HUMANITÉ,

M. PARMENTIER,

Membre de l'Institut de France; Officier de la Légion d'Honneur; du Conseil général d'Administration des hospices civils de Paris; l'un des Inspecteurs généraux du Service de Santé des armées de Sa Majesté l'Empereur et Roi, etc.

A MA BONNE ET RESPECTABLE

BELLE-MÈRE;

A SA FILLE,

MON ÉPOUSE, MON MEILLEUR AMI.

J. C. GALÈS.

ESSAI

Sur le Diagnostic de la Gale, sur ses Causes, et sur les Conséquences médicales pratiques à déduire des vraies notions de cette maladie.

§. I.

Diagnostic de la Gale.

Quoique un grand nombre d'éruptions cutanées présentent l'apparence de la gale sans en avoir le vrai caractère, néanmoins le praticien attentif peut aisément la reconnaître à des symptômes particuliers et constans.

I. Les pustules de la gale s'offrent à l'œil sous deux différens aspects. Tantôt elles sont petites, n'excédant pas en grosseur un grain de millet, rondes, dures; souvent rapprochées, quoique non confluentes; cristallines à leur sommet, renfermant une sérosité limpide et légèrement visqueuse; enfin se desséchant et noircissant quand la vésicule se rompt: sous cette forme, la gale est communément appelée *miliaire, sèche*, ou *canine*. Tantôt les pustules sont larges, recouvertes d'un épiderme épais, souvent rouges et confluentes; se remplissant d'abord d'une sérosité limpide qui ne tarde pas à se changer en un fluide puriforme; ne se desséchant pas par la rupture de la vésicule, mais laissant, jusqu'à la guérison, suinter une humeur qui se dessèche et forme une croûte, sous laquelle il s'amasse de la

sérosité et du pus : de là les dénominations de *grosse gale*, *gale humide*, *boutonnée* ou *pustuleuse*.

L'expérience atteste que la première de ces deux variétés de la gale peut produire la seconde par contagion, et réciproquement : elles ne constituent donc pas deux espèces essentiellement distinctes. Le développement de l'une, plutôt que de l'autre, paraît tenir à la disposition du sujet qui reçoit l'infection.

Outre la forme des pustules, il faut en considérer le siége. D'ordinaire la gale commence à se manifester sur la partie de la peau qui a été la première infectée. On la voit quelquefois paraître d'abord aux fesses ou à la partie postérieure des cuisses, chez les enfans portés par des gardes galeuses. Une lettre consignée dans les œuvres de *Redi*, et que nous aurons occasion de citer plus au long, fait mention d'un gentilhomme atteint à la joue gauche d'une vive démangeaison qui ne céda qu'à l'application des antipsoriques, parce qu'il s'était enveloppé le visage dans son manteau, que son domestique, qu'il reconnut trop tard galeux, venait de porter plié sous le bras (1). Les mains sont ordinairement les premières attaquées, soit parce qu'elles sont le plus exposées aux attouchemens, soit parce qu'elles se portent naturellement aux endroits de la peau où le prurit se fait d'abord sentir. Les boutons se montrent entre les doigts, à l'articulation du poignet ; de là à celle du coude, au pli de l'aisselle et à celui du jarret ; sur la poitrine, le dos, l'abdomen ; vers les aînes, à la partie interne des cuisses et autour du talon. Toutes les régions de la peau finissent par être infectées, si le délai ou l'inefficacité du traitement, l'intensité de la maladie, ou quelque autre circonstance font que le principe contagieux continue à s'étendre. Le visage seul n'en est presque jamais atteint, moins rarement pourtant chez les enfans que chez les adultes.

II. La démangeaison dont la gale est accompagnée en est aussi

---

(1) Collection académ., t. 4, p. 577.

un symptôme constant. Elle a son siége dans la pustule même; elle augmente le soir : toute chaleur, et notamment celle du lit la favorise. Elle est quelquefois supportable, mais le plus souvent elle est ardente et si incommode, que le malade ne peut s'empêcher de se gratter; il y trouve même du plaisir : M. *Peyrilhe* fait mention d'un homme qui ne voulut pas qu'on le guérît de la gale, de peur d'être privé de cette singulière jouissance. Dans la Basse-Bretagne, l'une des anciennes provinces de France où la gale peut être regardée comme endémique, les habitans se plaisent à porter des chemises neuves; ils vendent comme vieilles celles qui par l'usage ont acquis quelque souplesse, et le tissu rude et grossier des toiles dont ils se servent leur procure, par l'effet du frottement, un soulagement exempt des lésions et de la cuisson douloureuse dont l'action des ongles est ordinairement suivie.

La forme et le siége des pustules de la gale, le prurit vif et ardent qui l'annonce et l'accompagne, sont des signes auxquels un praticien exercé ne peut manquer de la reconnaître. Mais ce qui distingue essentiellement cette maladie de toutes celles qui ont avec elle quelque ressemblance, c'est ce caractère de persévérance en vertu duquel elle s'étend plutôt ou plus tard sans s'assujettir à des périodes déterminées; cette succession sans terme d'éruptions semblables sur une surface toujours plus grande, que présente la même affection, si elle n'est combattue, et qui dénote l'action répétée ou la reproduction d'une même : cause c'est ce caractère local qui la circonscrit si manifestement au système de la peau, que les autres organes n'en sont que consécutivement et sympathiquement affectés, et qui indique la nécessité d'un traitement local et de l'emploi des topiques; c'est enfin ce principe contagieux dont le transport, l'invasion et le développement, plus ou moins prompts, lui ôtent toute part dans les maladies fébriles, et ne permettent pas de la regarder comme le résultat d'une dépravation humorale sourdement et lentement préparée. Sous ces

rapports, les considérations sur le diagnostic de la gale tiennent plus particulièrement à l'exploration et à l'assignation des causes dont nous allons nous occuper.

§. II.

Des Causes de la Gale.

I. Les *causes occasionnelles* et *prédisposantes* de la gale ne sont, à proprement parler, que les circonstances qui déterminent ou favorisent l'action de la cause prochaine. La gale peut survenir à tout âge et dans toutes les saisons, mais plus particulièrement sous l'influence d'une atmosphère à la fois chaude et humide. Elle se gagne par le contact ou la cohabitation avec les personnes qui en sont atteintes, ou même par le seul attouchement de leurs hardes, et surtout des vêtemens de laine. La transmission en est plus facile sur une peau délicate, pendant les chaleurs de l'été et durant la sueur. Elle se déclare et se propage aisément parmi les individus réunis en grand nombre et qui négligent tous les moyens de propreté. *Thunberg*, dans son Voyage au Japon, remarque que les bains, qui sont ailleurs un moyen si efficace de se préserver de cette contagion, contribuent au contraire à l'y rendre très-commune, par la négligence qu'on y met à renouveler l'eau, et l'abus établi de faire servir la même à un grand nombre de personnes (1).

Plusieurs des causes précitées semblent se réunir pour propager endémiquement la gale dans plusieurs contrées, et notamment dans plusieurs départemens ou cantons de France. Tels sont l'ancien Limousin, la plus grande partie de l'Auvergne, et surtout de la Basse-Bretagne, où les habitans, entassés dans des logemens étroits et malsains, y vivent pêle-mêle avec les animaux, et sont à

---

(1) Tom. 3, p. 89. in-8°. Paris, 1796.

la fois, par une habitude héréditaire, d'une extrême insouciance sur cette contagion et d'une malpropreté rebutante. C'est un avis salutaire à donner aux voyageurs : sur deux bataillons du 29.e régiment d'infanterie légère qui sont revenus par la Bretagne en janvier et février derniers, onze cent quatre-vingt seize hommes en ont rapporté la gale, tandis que des bataillons entiers qui ont traversé des provinces voisines, le Poitou, par exemple, n'ont ressenti aucune atteinte de cette maladie. Les jeunes gens de ces départemens appelés à l'armée sont, pour la plupart, en arrivant à leurs corps, envoyés dans les hôpitaux où l'on traite la gale; et ce qui prouve que cette affection chez eux n'est pas constitutionnelle, c'est qu'elle cède facilement au traitement commun.

II. L'opinion des anciens et celle d'un grand nombre de modernes sur la *cause essentielle* de la gale sont un exemple de l'empiétement de l'esprit d'hypothèse sur une science dont l'expérience et l'observation doivent être les premiers guides. *Galien* assigne pour cette cause une humeur mélancolique, *Avicenne* une humeur âcre et chaude, *Silvius* un acide corrosif, *Van-Helmont* un ferment particulier; plusieurs modernes, échos les uns des autres, l'acrimonie de la sérosité et de la lymphe : toutes hypothèses gratuites et plus inexplicables que la chose à expliquer. Le retour à une bonne manière de philosopher a mis de côté toutes ces vaines suppositions; et en ce point, comme en beaucoup d'autres, on a fini par où il fallait commencer : on est enfin venu à examiner ce qui se trouve dans les pustules de la gale. L'art a été appelé au secours de la science, l'opticien a secondé le médecin, et, à l'aide du microscope, on a découvert dans ces pustules un insecte qui leur est particulier, et que les naturalistes ont classé parmi les cirons. L'existence de cet insecte, jusqu'alors conjecturale et trop faiblement étayée sur le témoignage de l'œil nu est devenue dès lors un fait d'autant plus incontestable, qu'il peut être soumis à une vérification journalière et facile. Cette découverte a jeté le plus grand jour sur l'étiologie de la gale; elle

a donné l'explication du prurit incommode et de l'éruption vésiculeuse qui caractérisent cette maladie ; elle en a déterminé les vraies notions et fixé l'idée qu'en ont aujourd'hui le plus grand nombre des médecins. Toutefois il a fallu un assez long espace de temps pour lui acquérir généralement la croyance qu'on ne peut lui refuser et mener aux conséquences utiles qu'on peut en déduire.

Abynzoar, médecin arabe du douzième siècle, avait observé que, dans une certaine maladie, « il s'engendre, sous l'épiderme, des ani-« malcules semblables aux poux, qui en sortent vivans quand on « écorche la peau, et qui sont si petits que l'œil peut à peine les aper-« cevoir » (1). L'observation du médecin arabe resta pendant plusieurs siècles comme enfouie dans son ouvrage, jusqu'à ce que *Moufet*, naturaliste anglais, fut, en le lisant, excité à porter son attention sur le même objet. Dans son Théâtre des Insectes, il consacra aux cirons un chapitre où il s'exprime ainsi : « Les cirons sont les plus petits de « tous les animaux connus. Ils prennent ordinairement leur origine « ou sur le vieux fromage, ou sur la vieille cire, ou sur la peau hu-« maine..... Les cirons ne présentent à l'œil d'autre forme que celle « d'un point rond ; leur petitesse est telle, qu'au dire d'Epicure ce « serait un seul atome plutôt qu'un composé d'atomes..... Ces animaux « se trouvent sous l'épiderme, y creusent des galeries, et occasion-« nent par-là une démangeaison très-vive. Ce prurit se fait sur-« tout sentir aux mains, et quand on approche du feu les parties « que ces insectes ont attaquées..... Les gens du commun les en retirent « avec la pointe d'une épingle ; mais cette opération est insuffisante « pour en détruire la race : elle laisse subsister la cause, et avec elle « la maladie qui en est l'effet. Il vaut mieux tuer ces insectes avec des

---

(1) « Oriuntur aliquando in corpore sub cute exteriùs pediculi parvunculi, « qui, cum excoriatur cutis, exeunt animalcula tam parvuncula, quæ vix possint « videri. » (*Theizir Abynzoar* Rectificatio medicationis et regiminis. Venetiis, 1549, tract. 7, lib. 19, p. 34.)

« lotions ou des onguens; c'est là le plus sûr moyen de se débar-
« rasser du prurit insupportable qu'ils occasionnent » (1).

Il paraît, d'après la manière dont s'exprime *Moufet*, qu'il ne s'était pas aidé du microscope : aussi ne donne-t-il point de figure du ciron de la gale. Le chapitre cité de son ouvrage est le seul qui en soit dépourvu.

Peu de temps après *Moufet*, *Hauptmann*, médecin allemand, soupçonna que les animalcules que le P. Kircher avoit cru voir dans les bubons pestilentiels (2), pourraient bien être les mêmes insectes que les Allemands nomment *riethliesen* (*acari* ou *syrones*). Dans une épître à *Kircher*, et dans un ouvrage sur les Eaux thermales de Wolkenstein, écrit en langue natale, et imprimé à Leipsick en 1657, il dit que ces mêmes insectes, examinés avec le microscope, lui paraissent avoir quelque ressemblance avec les mittes qui naissent sur le vieux fromage. *Hauptmann* est le premier qui ait donné une figure de notre ciron; il le représente comme étant pourvu de six pattes et de quatre crocs. *Hafenrefer*, autre médecin allemand, fait aussi mention des cirons, mais il ne fait que répéter à peu près ce qu'en a dit *Moufet*, dans les écrits duquel il paraît avoir puisé toutes ses connaissances sur ce point (3).

C'est dans les ouvrages de *Redi* que l'insecte de la gale humaine se

---

(1) « Syro animalculum est omnium minutissimum, solens innasci caseo et « ceræ inveteratis et cuti item humanæ.... Syronibus nulla forma expressa « pæterquàm globi : vix oculis capitur magnitudo tam pusilla, ut non atomis « constare ipsum, sed unum esse ex atomis Epicurus dixerit.... Ita sub cute ha- « bitat, ut, actis cuniculis pruritum maximum loco ingeneret, præcipuè mani- « bus vel aliis partibus et igni admotis.... Hos peculiariter vulgus aciculâ « extrahit; sed, cùm non simul tollatur causa, eorum fomes, perseverat af- « fectio. Itaque præstat unguento vel fotu eos occidere, quo simul tollatur « pruritus ille infestissimus. » (Insectorum sive minimorum animalium Theatrum. Londini, 1634, cap. 23, p. 266.)

(2) Scrut. pestis, lib. 1, cap. 7.

(3) Nosodochium, cutis affectus, p. 77.

trouve, pour la première fois, observé et décrit avec une exactitude presque égale à celle des modernes entomologistes. Ces observations sont consignées dans une lettre que ce savant naturaliste a publiée comme lui ayant été adressée par le docteur *Bonomo*, et qui a été depuis réclamée par *Cestoni*, qui en est le véritable auteur. Cette lettre, écrite en italien en 1787, a été traduite en latin par *Lanzoni*, et insérée en 1691 sous cette forme dans le *Miscellanea naturæ curiosorum*. On la trouve en français dans la Collection académique, où l'on y a fondu une autre lettre de *Cestoni* à *Vallisnieri*, écrite en 1710. Voici un extrait de cette pièce :

« Tandis que, guidé par vos vues et sous vos auspices, je faisais « des expériences sur les insectes, je lus par hasard dans le dictionnaire de l'académie *della Crusca* que le ciron est un très-petit ver « qui se forme sous la peau des galeux, et dont la morsure cause une « extrême démangeaison (1); ayant trouvé depuis que *Giuseppe Lorenzio* adopte cette opinion (2), j'eus la curiosité de vérifier le fait « par moi-même. Je communiquai ce dessein à M. *Hyacinthe Cestoni :* « il m'assura avoir vu plusieurs fois de pauvres femmes, dont les enfans étaient galeux, tirer avec la pointe d'une épingle, des plus « petites pustules, avant qu'elles fussent mûres et purulentes, je ne « sais quoi qu'elles écrasaient sur l'ongle, non sans un petit craquement ; et qu'à Livourne les galériens se rendaient réciproquement « le même service. Il ajouta qu'il ne savait pas avec certitude si les « cirons étaient effectivement des vers : ainsi nous résolûmes tous

---

(1) « Pedicelloeun picolissimo bacolino, il quale si generaa rognosi in pelle, e « rodendo cagiona un acutissimo pizzicore ». (Vocabulario dell'academia della Crusca, 1.re édition.) — Cette définition prouverait que cette notion de la gale était alors très-vulgairement répandue, si l'on ne savait que *Redi* fut l'un des principaux rédacteurs de ce dictionnaire, et que ses ouvrages y sont fréquemment cités.

(2) « Acarus, *Teredo*. Vermiculus exiguus sub cutem rodens. *Pedicello* ». (*Josephi Laurentii Amalthea* ; Lugduni, 1664, p. 5.)

« deux de nous en éclaircir. Nous nous adressâmes donc à un ga-
« leux, en lui demandant l'endroit où il sentait la plus forte déman-
« geaison : il nous montra un grand nombre de pustules qui n'étaient
« pas encore purulentes. J'en ouvris une avec la pointe d'une épin-
« gle très-fine; et, après avoir exprimé un peu de la liqueur con-
« tenue, j'en tirai un petit globule blanc presque imperceptible.
« Nous observâmes ce globule au microscope, et nous reconnûmes
« avec toute la certitude possible que c'était un ver, dont la figure
« approchait de celle des tortues; de couleur blanchâtre; le dos
« d'une couleur un peu plus obscure, garni de quelques poils longs
« très-fins. Le petit animal montrait beaucoup de vivacité dans ses
« mouvemens. Il avait six pattes, la tête pointue et armée de deux
« petites cornes ou antennes à l'extrémité du museau ». (Ici, renvoi
à la figure, conforme à la description.)

« Nous ne nous en tînmes pas à cette première observation; nous
« la répétâmes un grand nombre de fois sur diverses personnes atta-
« quées de la gale, d'âge, de tempérament et de sexes différens,
« et en différentes saisons de l'année; nous trouvâmes toujours des
« animaux de même figure. On en voit dans presque toutes les pus-
« tules aqueuses; je dis presque toutes, parce qu'il nous a été quel-
« quefois impossible d'en trouver.

« Il est très-difficile d'apercevoir ces insectes sur la superficie du
« corps, à cause de leur extrême petitesse et de leur couleur sem-
« blable à celle de la peau : cependant nous les y avons vus marcher
« plusieurs fois, surtout dans les articulations, dans les plis, les rides
« et les petits sillons de la peau. Ils s'introduisent d'abord par leur
« tête aiguë, et ils s'agitent ensuite, rongeant et fouillant jusqu'à ce
« qu'ils se soient entièrement cachés sous l'épiderme, ou il nous a
« été facile de voir qu'ils savent se creuser des espèces de chemins
« couverts, ou des routes de communication d'un lieu à un autre;
« de sorte qu'un seul insecte produit quelquefois plusieurs pustules
« aqueuses; quelquefois aussi nous en avons trouvé deux ou trois
» ensemble, et pour l'ordinaire fort près l'un de l'autre.

« Nous étions fort curieux de savoir si ces petits animaux pon-
« daient des œufs ; et après de longues recherches, nous eûmes enfin
« la satisfaction de nous assurer de ce fait ; car, ayant mis sous le
« microscope un ciron pour en faire dessiner la figure par M. Isaac
« Colonnello, il vit, en dessinant, sortir de la partie postérieure de cet
« animal un petit œuf blanc à peine visible, et presque transparent ;
« il était de figure oblongue comme un pignon ». (Renvoi à la figure.)

« Animés par ce succès, nous recommencâmes à chercher ces œufs
« avec la plus grande attention, et nous en trouvâmes beaucoup
« d'autres en différens temps ; mais il ne nous arriva plus de les voir
« sortir du corps de l'animal sous le microscope.

« Il me semble qu'on peut conclure de la découverte de ces œufs
« que les cirons se multiplient comme les autres animaux par le
« concours des deux sexes, quoique je n'aie jamais aperçu dans
« ces insectes aucune différence qui pût faire distinguer le mâle de
« la femelle. Peut-être trouvera-t-on dans la suite cette différence,
« soit par un hasard heureux, soit par des observations plus suivies,
« plus exactes, et faite avec de meilleurs microscopes » (1).

Dans la suite de la lettre, *Cestoni* conclut, contre l'opinion des anciens et celle qui dominait de son temps, que le ciron de la gale en est la véritable cause; ce qu'il prouve, tant par l'explication satisfaisante et facile que cette cause fournit de tous les phénomènes de la maladie, que par la nature du seul traitement efficace qu'on puisse employer. L'oubli dans lequel la dissertation de *Cestoni* est restée pendant quelque temps, et le peu d'influence qu'elle eut d'abord, sont un exemple de la peine que les observations les plus exactes et les plus concluantes en médecine avaient alors à prévaloir sur les opinions et les pratiques accréditées.

---

(1) Observationes circa humani corporis teredinem. Miscellan. natur. curiosor., decuriæ 2, an 10; appendix, p. 33 et seq. — Et Collection académique, tom. 5, p. 574 et suiv.

Peu de temps après, le P. Bonanni, jésuite, publia des observations microscopiques, parmi lesquelles il s'en trouve une relative au ciron de la gale. La figure qu'il donne est si exactement conforme à celle de *Cestoni*, qu'on la croirait calquée sur cette dernière. Toutefois il assure avoir observé lui-même cet insecte; il ajoute même en preuve le fait suivant : « Le P. Baldigiani, dit-il, professeur de ma-« thématiques au collége de Rome, m'en a envoyé quatre, tout-à-« fait semblables et gros comme un petit grain de sable. Il m'a ensuite « raconté qu'ils avaient été trouvés sous l'épiderme d'un petit bou-« ton survenu au visage d'un élève de ce collége, et que cet enfant « avait ouvert avec l'ongle pour faire cesser la démangeaison incom-« mode qu'il éprouvait ». Le bon jésuite, grand défenseur de la génération spontanée, qu'il croit n'avoir lieu qu'après une corruption indispensablement préalable, et qui, comme bien d'autres, s'occupe plus d'adapter l'observation à ses idées que ses idées à l'observation, s'étonne fort de ce qu'un tel accident était arrivé à un jeune homme *bien portant et d'un tempérament sanguin* (1).

On trouve aussi dans les *Acta Eruditorum*, année 1682, une notice sur les cirons de la gale, avec figures. « Ils sont, y est-il dit, de « couleur blanchâtre, excepté les pattes, qui paraissent noirâtres « quand on les examine de près. Ces pattes sont au nombre de six. « Les deux premières paires sont situées très-près de la tête; et c'est « à leur aide, ce semble, que ces insectes se creusent sous l'épi-

---

(1) « Inter meas observationes microscopio factas, delineatum habeo insectum « hexapode, quod motu erat pigrum, colore livido et raris setis villosum. Qua-« tuor omninò similia et arenulæ magnitudinem æquantia ad me misit è collegio « romano anno præterito *P. Antonius Baldigiani*, in eo mathematicarum dis-« ciplinarum magistro; deindè narravit illa inventa fuisse sub cuticulâ parvi « tumoris, in facie alicujus discipuli enati, cum illum aperuit ungue, ad tollen-« dum pruritum molestum..... Fruebatur optimâ valetudine juvenis tempera-« mento sanguineus ». (Observationes circa viventia, etc., p. 287; et Micrographia curiosa, p. 91; fig. 112 et 113. Romæ, 1691.)

« derme, à la manière des taupes, des chemins et souvent comme « de longs sillons, et qu'ils occasionnent par-là un prurit très-incom- « mode. Nous ne pouvons prononcer s'ils ont le dos couvert d'écailles, « comme l'assure M. *Rohault* (1), dont le microscope est sans doute « meilleur que le nôtre. Du reste, il est étonnant qu'un si petit « animal puisse être aussi incommode à l'homme » (2).

Ce qu'en dit *Richard Mead* dans les Transactions philosophiques, année 1703, numéro 283, n'est qu'un extrait de la lettre de *Cestoni*, dont il a aussi copié la figure.

Enfin *Linnæus* parut, et le premier il indiqua les caractères d'après lesquels on pourrait en tous temps et en tous lieux reconnaître les insectes d'une manière certaine. L'insecte de la gale fut rangé par le célebre Suédois dans la classe des aptères (*aptera*), et dans le genre des mittes ou cirons (*acarus*). Il lui donna le nom d'*acarus humanus subcutaneus*, puis celui d'*acarus scabiei*; mais postérieurement, ayant cru trouver une ressemblance complète entre lui et la mitte ou ciron du fromage et de la farine, il les réunit comme variétés l'une de l'autre. Cette erreur, sur laquelle ce grand naturaliste ne revint pas, fut corrigée par *Geoffroi*, par *De Geer* et tous les entomologistes qui leur ont succédé. Voici la description que *Linnæus* a donnée de notre ciron: « Il est, dit-il, très-petit, à peine de « la grosseur d'une lente, de forme un peu arrondie; sa tête n'est « presque pas visible; la bouche et les pattes sont rousses ou jaunâtres;

---

(1) Tractat. phys., part. 1, cap 21.

(2) « Colore sunt albicante et pedibus exceptis, qui propiùs intuenti nigri- « care videntur. Pedibus sex instructi sunt, binis utrinquè mox juxtà caput po- « sitis, quibus, talparum ritu, cuniculos agere et oblongos non raro quasi sulcos « trahere, simulque molestissimum pruritum excitare videntur. Num dorsum « sit squamosum seu squamis coopertum, prout quidem affirmat *D. Ro-* « *haultus*, definire nolumus, illo præstantiore dubio procul microscopio ins- « tructo. Mirum de cætero est quantas molestias tam pusillum animal homini « excitare queat ». (Acta Eruditorum, an. 1682, p. 317; tab. 17, fig. EEE.)

« le ventre est ovale, de couleur aqueuse, garni sur le dos d'une « double ligne en croissant, ou de deux lignes courbes brunes. « — Il fait sa demeure sous la peau humaine, où il cause la gale. « Dès qu'il a produit une vésicule, il s'éloigne un peu en suivant les « rides de la peau; il s'arrête de nouveau et fait naître la démangeaison. Un observateur exercé peut le découvrir à l'œil nu sous « l'épiderme, et il est facile de l'ôter avec une épingle. Quand on « le place sur l'ongle, il ne se remue presque pas d'abord; mais, si « on le réchauffe par l'haleine, il se met à courir sur l'ongle avec « une extrême vitesse » (1).

De Geer est, de tous les naturalistes, celui qui ait parlé de l'insecte de la gale humaine de la manière la plus satisfaisante. Il blâme *Linnæus* de l'avoir confondu avec le ciron du fromage et celui de la farine; et, pour prouver leur différence, il donne une description détaillée et la figure de ces trois insectes. Il place le ciron humain dans la seconde famille des mittes. « Dans les ulcères produits par la gale sur les mains « et les autres parties du corps humain, dit-il, on trouve de très-« petits insectes du genre des mittes et qui n'ont pas été inconnus « aux naturalistes. Ces mittes sont même la cause de cette vilaine « maladie..... La mitte, ôtée de dessous l'épiderme, ne se donne « d'abord aucun mouvement, mais peu à peu elle commence à remuer « les pattes et à se mouvoir, quoique assez lentement » (2).

Il lui donne le caractère spécifique suivant : « Mitte arrondie,

---

(1) « Minimus, magnitudine vix lendis, subrotundus, capite vix conspicuo « ore ut et pedibus rufis seu testaceis. Abdomen ovatum, aquei coloris; in dorso « duplici lineâ lunari, seu pari linearum fuscarum recuvatarum notatus. — Habitat sub cute hominis, scabiem caussans. Ubi vesiculam excitavit, parùm « recedit, corporis rugas secutus; quiescit iterùm et titillationem excitat. Nudis « oculis sub cuticulâ delitescens observatur ab adsueto. Acu facilè eximitur: « ungui impositus, vix movetur; si verò oris calido halitu affletur, agilè in ungue « cursitat ». (*Fauna Suecica.* Lugd.-Bat., in 8.°, n. 1194, p. 347.)

(2) Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes. Stockolm, 1778, in-4.°, pag. 94.

« blanche, à courtes pattes roussâtres avec un très long poil aux « quatre postérieures, et dont les quatre tarses antérieurs sont en « tuyau terminé par un petit bouton » (1). Cette description est accompagnée d'une double figure.

Fabricius, qui, quoique postérieur à *De Geer*, a suivi la marche de *Linnæus*, place l'insecte de la gale dans la classe des insectes suceurs (*antliata*). Selon lui, son caractère spécifique est : « Blanc, « avec des pattes couleurs de rouille : celles des quatre de derrière « se terminent en une soie très-longue. — On le trouve, ajoute-t-il, « dans les pustules de la gale. Il s'insinue sous l'épiderme en suivant « les rides de la peau et fait naître une vésicule avec démangeaison. « La qualité contagieuse de la maladie et la cure prouvent qu'il en « est la cause, et non un symptôme » (2).

Il fait remarquer en note que : « les cirons, quand ils viennent « d'éclore, n'ont que six pattes : celles de la troisième paire manquent « toujours et ne poussent qu'à l'âge de reproduction ; fait observé « par *Leuwenoek*, *De Geer* et autres » (3).

Enfin M. *Latreille*, ayant divisé le genre *acarus* en plusieurs autres, a imposé le nom de sarcopte (*sarcoptes*) à celui dans lequel entre le ciron de la gale et même l'a placé dans une autre famille (4).

Les témoignages de tant d'auteurs différens, appuyés d'observa-

---

(1) « Acarus scabiei ; subrotundus, albus ; pedibus rufescentibus brevibus, « posticis quatuor setâ longissimâ ; plantis quatuor anticis fistulatis capitulo « terminatis ». (*Ibid.*)

(2) « Albus, pedibus rufescentibus, posticis quatuor setâ longissimâ. — Habitat « in ulceribus scabiei ; cutem, rugas secutus, penetrat, titillationem et vesi- « culam excitat. Causam, nec symptoma morbi esse evincunt observata cum « Gallis analogia, contagium, cura ». (Entomologia systematica. Brunsvigæ, 1805. — Antliata ; acarus, 3 ; p. 358.)

(3) « Acarorum larvæ exclusæ pedibus tantùm sex gaudent : pedes tertii paris « semper desunt, et ætate tantùm virili excrescunt, observantibus *Leuwenoek*, « *De Geer*, aliisque ». (*Ibid.*)

(4) Genera Crustaceorum et Insectorum. Paris., 1806 ; tom. 1, p. 151, 152.

tions si nombreuses et si détaillées, devraient, ce me semble, suffire au but que je me suis proposé en les recueillant, celui d'établir d'une manière incontestable l'existence de l'insecte de la gale. Si la différence qu'on y remarque dans les descriptions et les classifications laisse quelque chose à desirer au naturaliste, elle importe peu au médecin: il suffit à celui-ci d'avoir acquis la certitude du fait, dont il peut alors déduire les conséquences relatives à son art, sans craindre de bâtir sur un fondement imaginaire.

Toutefois, comme en matière pareille la conviction n'est jamais mieux assise que sur le témoignage des yeux, j'ai mis en pratique le doute méthodique de *Descartes;* et, prenant pour modèle la sage incrédulité de *Redi*, j'ai voulu m'assurer de ce fait par mes propres observations. J'espérais d'ailleurs les accompagner d'expériences qui pussent mener à des conséquences utiles.

Muni d'un bon microscope, je commençai ces observations le 26 mai dernier, et les ai continuées journellement depuis cette époque, profitant de la facilité que me donne pour cela mon séjour à l'hôpital Saint-Louis, où il entre tous les deux jours de nouveaux galeux.

Dès le premier jour j'eus occasion de vérifier l'observation de *Linnæus* et de *De Geer*, qui disent que le ciron de la gale, ôté de dessous l'épiderme, reste d'abord sans mouvement. Je plaçai sous le microscope, dans un verre de montre, une petite goutte d'eau distillée, et dans laquelle je m'assurai préalablement qu'il n'y avait aucun animalcule visible; je délayai dans cette eau, avec la pointe d'une lancette, le fluide exprimé d'un bouton de gale que je venais d'ouvrir: mais ce fut en vain que je scrutai de l'œil le plus attentif toute l'étendue de la liqueur; pendant plus de dix minutes je n'y pus découvrir que des ombres informes, et dont aucune ne ressemblait à quelque chose d'animé. Le même petit appareil préparé dans deux autres verres ne m'offrit rien de plus. J'allais terminer la séance, presque rebuté de mon peu de succès, quand l'idée me vint de remettre sous le microscope et d'examiner de nouveau le fluide contenu dans le premier verre, qui, depuis le moment que je l'avais retiré, était resté exposé

à la chaleur du soleil. Je fus alors agréablement surpris de voir un insecte vivant, qui remuait vivement les pattes, cherchait à se dégager de l'espèce de vase où il était embourbé, et qui bientôt, parvenu dans la partie limpide de la liqueur, montra si distinctement toutes ses formes, qu'un des témoins de l'observation (1) en dessina sur-le-champ la figure d'une manière très-ressemblante. Je présumai que, paralysé par la fraîcheur de l'eau, le petit animal n'avait pu d'abord faire aucun mouvement pour sortir de la matière purulente où il se trouvait plongé, et qu'il avait eu pour cela besoin d'être ranimé par la chaleur. Dès ce moment j'ai eu soin de faire tiédir de vingt à vingt-quatre degrés l'eau dont je me sers dans mes expériences. L'usage de l'eau ainsi tiédie est presque toujours nécessaire, sans considérer si le fluide exprimé du bouton qu'on explore est tout-à-fait limpide ou plus ou moins purulent; car la température de l'air atmosphérique est presque toujours de beaucoup moins élevée que celle dans laquelle l'insecte vit habituellement sous l'épiderme.

Une autre précaution à prendre pour trouver plus sûrement l'insecte est d'explorer préférablement les plus petits boutons, ceux dont la sérosité est la plus limpide, et qui sont le siége de la démangeaison la plus vive. L'insecte s'éloigne de la vésicule peu de temps après l'avoir produite: il faut le surprendre avant sa retraite. Ce moment du premier développement des boutons est difficile à saisir; il a le plus souvent lieu pendant la nuit: l'irritation extrême du derme, et l'action des ongles avec lesquels les galeux s'écorchent en cédant au besoin irrésistible de se grater, font passer rapidement les pustules de l'état séreux à l'état purulent ou croûteux. La difficulté dont je parle ici, et que mes idées sur la gale m'avaient fait prévoir, je l'ai moi-même éprouvée. Parmi plus de quatre cents galeux sur qui j'ai cherché des cirons, il s'en faut que j'en aie trouvé sur tous; au contraire c'est le plus petit nombre qui m'en a fourni, comme

---

(1) M. *Patrix*, élève interne à l'Hôpital de l'École, est vraiment l'un de ces médecins *cordati et curiosi* dont *Aristote* parle dans notre épigraphe.

aussi le moindre nombre de pustules sur le même individu. L'habitude a fini par m'apprendre à distinguer au premier coup-d'œil ceux des boutons qui en recèlent. J'ai pourtant rencontré nombre de fois de ces insectes vivans dans des pustules tout-à-fait purulentes, et même dans des croûtes galeuses, quand le dessous était encore humide; pulvérisées, elles ne présentent le plus souvent que l'image d'une agglomération de cadavres d'insectes, dont la forme quelquefois est encore aisée à reconnaître.

Le nombre des individus cirons vivans que j'ai observés jusqu'à ce jour monte à beaucoup plus de trois cents. Tous m'ont constamment offert la même forme, à la grosseur près, et à l'exception du nombre des pattes, qui est tantôt de six, et tantôt de huit : j'aurais été tenté de prendre cette dernière différence pour un indice de la différence de sexe, si les observations de *Leuwenoek* sur d'autres espèces, confirmées depuis par *De Geer* et autres sur l'espèce qui nous occupe, ne m'eussent appris que cette augmentation du nombre des pattes dépendait du plus grand développement de l'individu. Ce n'est qu'après en avoir observé cent quatre-vingt-trois que j'ai commencé à en rencontrer dans cet état de parfait accroissement. La différence de grosseur entre le petit ciron et l'adulte est frappante. J'en ai vu un, mais un seul, à neuf pattes bien distinctes, ce que je regarde comme une monstruosité.

Quoique l'on voie aisément à l'œil nu le ciron de la gale se mouvoir et courir sur un morceau de verre, cependant, moins heureux ou moins clairvoyant que *Cestoni*, *Linnæus* et d'autres observateurs, je n'ai encore pu le distinguer sur la peau à la vue simple, ni même en m'aidant de la loupe, si ce n'est dans les cas où je l'y avais placé moi-même. Mes observations ne m'ont jusqu'à présent fourni aucunes lumières sur la manière dont il s'introduit sous l'épiderme.

Pareillement je n'ai pu découvrir dans les cirons aucune différence de sexe bien caractérisée : je ne les ai vus ni dans l'accouplement ni dans le moment de la ponte; seulement j'ai remarqué qu'un grand nombre d'entre eux ont l'abdomen sensiblement plus gros

que les autres : je suis porté à croire que ce sont les femelles. Ceux-là portent souvent sous les poils qui terminent la partie postérieure de petits corps ovoïdes et transparens, que je présume être des œufs.

Un très-grand nombre de fois, pendant mes observations, j'ai remarqué, ainsi que plusieurs témoins, dans le fluide où se trouvait le ciron, de très-petits insectes qui semblaient s'être détachés de son corps; mais leur ténuité est telle, et ils se meuvent avec tant de vitesse, qu'il est impossible d'en saisir la forme assez exactement pour la décrire. Notre ciron, déjà si petit lui-même, aurait-il aussi des parasites?

Les cirons plongés dans le milieu où je les avais mis pour les observer, s'y sont conservés vivans pendant vingt-une heures, quand j'ai prévenu l'évaporation du fluide. Passé ce terme, et après l'évaporation, ils sont restés collés sur le verre, où on les distingue assez facilement à l'œil nu. Dans cet état, ils n'offrent presque pas d'altération sensible dans la forme, et l'on peut les garder ainsi sur un verre plan, pour être examinés au microscope solaire.

Tel est en abrégé le résultat des observations microscopiques que j'ai faites jusqu'à ce jour sur le ciron de la gale humaine. Je les publie avec d'autant plus de confiance, qu'elles ont été constatées par un grand nombre de témoins dignes de foi. C'est ici le lieu de témoigner ma reconnaissance aux savans de la capitale dont les conseils et les lumières m'ont aidé dans mes recherches. L'accueil que j'ai reçu de tous ceux à qui je me suis adressé a été pour moi un puissant motif d'encouragement. Parmi eux, je me fais gloire de citer M. *Leroux*, doyen de la Faculté de Médecine; MM. *Bosc*, *Olivier* et *Latreille*, membres de l'Institut, qui m'ont fait l'honneur d'assister à mes observations; MM. les professeurs *Deyeux*, *Pelletan*, *Thillaye*, *Désormeaux* et *Richerand*; MM. les docteurs *De la Porte* et *Alibert*, et surtout M. le professeur *Dubois*, qui le premier m'a suggéré l'idée de porter mes recherches sur la maladie qui fait la matière de cet essai. Enfin j'ai eu la satisfaction de me voir entouré, pendant mes observations, de professeurs et de savans que j'aimais à voir se confondre avec de simples curieux.

Je n'ai pas donné la description entomologico-technique du ciron humain tel que je l'ai observé : il est facile de la tracer d'après la figure jointe à cette dissertation. Je puis répondre de la ressemblance exacte de cette figure avec l'objet (1). Le dessin en a été fait d'après nature par M. Meunier, peintre d'histoire naturelle, dont je dois la connaissance à M. *Bosc*. J'avais d'abord fait faire le dessin et la gravure dans une dimension égale à la grandeur apparente de l'insecte sous le microscope : c'est aux conseils de M. Latreille que je suis redevable de l'avoir fait représenter plus en grand et d'une manière plus détaillée.

Je ne puis disconvenir que la figure que je donne ne soit fort différente de celle de *Cestoni*, *Etmuller*, *De Geer* et autres. Qu'en conclure? que les cirons de la gale, décrits par les autres observateurs, n'existent réellement pas? Je n'oserais le dire : je consentirais plutôt à reconnaître plusieurs espèces de cet insecte. C'est un parti que je prends volontiers, surtout pour me concilier avec *De Geer*, à l'observation duquel on ne peut se dispenser d'ajouter foi; je crois même avoir rencontré deux fois sa mitte, mais morte, et ne pouvant prêter à un examen suffisant.

Voici un autre sujet de différend avec le même naturaliste. Parmi les descriptions accompagnées de figures qu'il a données, celle de la mitte de la farine se rapporte si exactement à l'insecte que j'ai trouvé dans la gale, qu'il me serait presque impossible de le décrire autrement (2); ce qui semblerait absoudre *Linnæus* du reproche qu'on

---

(1) Dans le moment où je m'occupais de faire graver cette figure, je rencontrai M. le professeur *Duméril*, qui me donna un témoignage de la bienveillance dont il m'honore en me demandant quand je soutenais ma thèse. En réponse, je me contentai de lui montrer le dessin que je portais sur moi. « Ah! me « dit-il, vous vous occupez donc de la gale; c'est bien là l'insecte ». Il me dit ensuite le distinguer et le voir aisément courir à l'œil nu.

(2) « Elle est, dit-il, plus petite que celle de la gale (celle qu'il y a vue). Le « corps est blanc, mais et la tête et les pattes sont un peu roussâtres; le corps « n'est point arrondi, mais ovale et allongé; et la tête, qui s'avance en forme de

lui fait d'avoir regardé ces deux cirons comme des variétés l'un de l'autre. Je me suis donc trouvé dans l'obligation d'examiner si la mitte de la farine est réellement la même que celle que j'ai trouvée dans les pustules de la gale. Quoiqu'en les observant comparativement au microscope, je n'aie pu contredire l'idée que la description et la figure de *De Geer* m'avaient fait naître, l'analogie semblait repousser leur similitude; ainsi il n'y avait que l'expérience qui pût décider. En conséquence, je pris des mittes de la farine, je les plaçai sous un verre de montre sur mon bras, et les y laissai une nuit: aucune d'elles n'entra sous ma peau, ne l'entama, ni même n'en changea l'apparence. On verra bientôt qu'il n'en est pas ainsi des mittes de la gale.

Avant de terminer la partie historique de cette section, je ne puis m'empêcher de remarquer que la gale des hommes est aujourd'hui beaucoup moins connue que celle des animaux, dont un grand nombre, tant sauvages que domestiques, sont fréquemment attaqués de cette maladie. Dans ces derniers temps, M. *Walz* a publié sur celle des moutons un très-bon ouvrage qui a été traduit en français, et que le savant et élégant interprète a enrichi de notes (1). Les recherches du vétérinaire allemand prouvent de la manière la plus claire que la gale de ces animaux est produite par un insecte. Il donne la

---

« museau, est grosse et conique et se terminant en pointe mousse. Les huit pattes « sont grosses et assez longues, surtout celles des deux premières paires qui sur- « passent un peu en grosseur les deux dernières; elles diminuent peu à peu de « volume et se terminent en pointe mousse, où j'ai cru voir un petit crochet, « mais pas assez distinctement pour en être tout-à-fait assuré. Néanmoins je « n'ai pas remarqué à leur extrémité cette petite partie en forme de boule vési- « culeuse que nous avons vue à celles de la mitte de la gale. Au reste, elles sont « divisées en articulations et garnies de poils, dont il y en a un qui surpasse « les autres en longueur. La tête et le corps ont aussi des poils, dont ceux de « derrière sont très-longs ». (Mémoires sur les Insectes déjà cités.)

(1) De la Gale des Moutons, de sa nature, etc. Traduction de l'allemand de *G. H. Walz*, vétérinaire. Paris, mad. Huzard, 1811.

figure de cet *acare*, en décrit dans le plus grand détail la forme, la manière de vivre, la génération, l'action pathogénique; enfin, de la cause connue du mal, il déduit diverses méthodes de traitement, qu'on emploie avec succès dans sa patrie.

En attendant que je réalise l'espoir que j'ai conçu de pousser mes recherches sur la gale de l'homme aussi loin que *Walz* a fait sur celle des moutons (1), j'ai déjà tenté avec succès une expérience des plus propres à m'avancer vers ce but : cette expérience est celle de la propagation artificielle de la gale. Quoique M. *Vicq-d'Azyr* ait dit que toutes les maladies exanthématiques sont susceptibles d'être inoculées (2), j'ai entendu récemment assurer, j'ai même vu imprimé que la gale ne peut l'être : vraisemblablement cette assertion aura été fondée sur des essais faits sans les soins convenables.

C'est par une expérience sur moi-même que je me suis convaincu de la possibilité de transmettre artificiellement la gale. Le 2 de ce mois, immédiatement avant de me coucher, je plaçai sur le dos de ma main gauche, vers l'origine du poignet, plusieurs cirons vivans. J'avais pris la précaution de chauffer légèrement la partie de la peau sur laquelle je les appliquai. Je les recouvris d'un verre de montre, que je fixai par un bandage, tant pour empêcher qu'ils ne fussent déplacés par le frottement, que pour borner leur excursion sur l'épiderme. M'étant réveillé trois heures après, je sentis sous le verre un petit chatouillement assez agréable, qui m'annonça que mes parasites commençaient à s'évertuer. Le lendemain matin, le léger prurit de la nuit s'était changé en démangeaison vive et importune. Je m'em-

---

(1) « Mes essais, *répétés* plusieurs fois, dit M. *Walz*, ne laissent aucun doute « sur la nature de la gale des moutons; et, s'ils ne prouvent pas jusqu'à l'évi- « dence complète, l'analogie entre la gale des moutons et celle des hommes « pour la manière de se propager, ils peuvent au moins servir à engager les « médecins à s'occuper avec plus de soin de cette maladie dans les hommes ». (Ouvrage cité, p. 68.)

(2) Éloge de *Camper*, t. 1, p. 312 de la collection.

pressai d'enlever le verre, et je trouvai sur le camp circulaire qu'occupaient les insectes trois petites pustules miliaires de caractère évidemment psorique. J'avoue que je n'eus pas le courage de poursuivre au-delà de ce premier période une expérience en elle-même assez dégoûtante. Je travaillai à me débarrasser sur-le champ d'une infection dont le foyer est si prompt à s'étendre; je frottai la partie infectée de liniment ammoniacal, ce qui fit succéder au prurit une cuisson assez forte. Il m'en resta une petite ulcération, dont la nature et l'origine furent aisément reconnues par MM. *Bosc*, *Olivier*, *Duméril*, *Latreille* et *Richerand* (1).

Il est temps de poser la proposition énonciative de l'étiologie de la gale. Cette maladie est incontestablement produite par le ciron observé dans les pustules. On a vu que cette opinion est celle de tous les naturalistes dont cet insecte a fixé l'attention. Outre *Cestoni*, plusieurs médecins, tels que *Rivinus* (2), *Wichmann* (3), *Nyander* (4),

---

(1) Cette expérience donne une idée de la promptitude avec laquelle la gale peut se développer: en voici un exemple bien plus frappant. Un colon de Cayenne, naufragé, recueilli par un brick anglais et transporté en Écosse, où la gale est très-commune, avait pris pour s'en garantir toutes les précautions que lui permettait son denûment: l'horreur qu'il avait conçue pour cette maladie était extrême, par l'habitude qu'il s'était faite de la comparer aux lèpres contagieuses de sa patrie. Il avait traversé sain et sauf à pied toute l'Angleterre, et la plus grande partie de la route de Calais à Paris, lorsqu'à six lieues de cette dernière ville le besoin le força d'échanger son surtout contre celui d'un passant, dont il obtint en retour quelques pièces de monnoie. Quoique, depuis ce troc fatal, il ne se fût arrêté qu'un quart d'heure en chemin, il n'était pas arrivé dans la capitale, qu'il sentait déjà sur tout le corps une démangeaison ardente, signal du fléau qu'il avait tant redouté. Ce malade fut traité sur la fin de l'an 9, à la Maison de Santé du faubourg Saint-Martin, et ses craintes furent en quelque sorte justifiées par la peine qu'on eut à le guérir.

(2) De Pruritu exanthematum; p. 18, fig. A et B.

(3) Ætiologie der Krœtze. Hannover, 1786; et 2.e éd. 1791.

(4) Amœnitates academicæ; dissert. 82, Exanthemata viva; p. 92 et seq. Erlangæ, 1788.

en ont fait le sujet de dissertations particulières. Le dernier étend singulièrement la sphère nosogénique des cirons : il les voit dans toutes les maladies contagieuses des hommes et des animaux. Enfin cette manière d'envisager la gale est aujourd'hui celle de la plupart des médecins français et étrangers, et particulièrement de ceux qui, comme *Pringle* et *Guldner*, pratiquant dans les hôpitaux, ont eu l'occasion de voir cette affection sous toutes ses formes.

Les preuves les plus concluantes de l'étiologie de la gale sont pour le fond renfermées dans la lettre de *Cestoni* à *Redi*, que j'ai déjà citée en grande partie. (Voy. p. 12.) La justice, non moins que la nature de mon sujet, m'impose l'obligation de faire connaître le reste de cette lettre : je la reprends où je l'ai interrompue.

« En considérant toutes ces choses mûrement et sans prévention, « continue *Cestoni*, il me semble qu'on peut révoquer en doute les « opinions des auteurs de médecine touchant les causes de la gale. « Parmi la multitude des anciens, quelques-uns, avec *Galien*, la « font provenir de l'humeur mélancolique, sans qu'on sache bien « encore dans quelle partie du corps réside cette humeur; d'autres, « avec *Avicenne*, veulent qu'elle soit produite par le sang seul, et « d'autres enfin par l'humeur atrabilaire mêlée avec la pituite salée.

« Quant aux modernes, quelques-uns, avec *Silvio Deleboe*, attri- « buent cette maladie à un acide mordicant exhalé par le sang; « d'autres, avec *Van-Helmont*, à une fermentation particulière; et « d'autres aux sels âcres et irritans, contenus dans la lymphe ou dans « la sérosité, et portés dans la peau par différens conduits.

« Parmi tant d'opinions je hasarderai aussi mes conjectures. J'avoue « donc que je suis très-porté à croire que la gale, nommée par les « Latins *scabies*, et décrite par eux comme une affection de la peau, « et comme une maladie très-contagieuse, n'est autre chose que la « morsure des petits insectes dont j'ai parlé, lesquels rongeant conti- « nuellement la peau, y font de petites ouvertures par où s'extra- « vasent quelques gouttes de sérosité et de lymphe. Cette sérosité ou « lymphe extravasée forme les pustules aqueuses, dans lesquelles ces

« vers continuant à ronger causent une extrême démangeaison ; et « lorsque le malade se gratte, il augmente et le mal et la démangeaison même ; il déchire non-seulement les pustules aqueuses, « mais encore la peau et les petites veines dont elle est parsemée, « d'où s'ensuivent de nouvelles pustules, des plaies et les croûtes qui « se forment sur les plaies : en effet, on ne voit jamais de ces plaies « dans les endroits du corps où les doigts ne peuvent aisément atteindre, lors même que ces endroits sont tout couverts de gale, « la seule morsure des cirons ne produisant que des pustules aqueuses. Au reste, ces petits animaux se glissent sous la peau par tout « le corps; mais ils se rassemblent en plus grande quantité dans les « articulations, parce qu'ils s'introduisent et se nichent avec facilité « dans les plis de la peau. En quelque partie qu'ils soient d'abord « logés, il s'en trouve bientôt dans les mains, et surtout entre les « doigts; car en grattant les parties où l'on sent la démangeaison, « les ongles rencontrent des cirons qui ne peuvent en être entamés, « parce qu'ils ont la peau très-dure; et ces cirons, se glissant sous les « ongles et se faisant des routes sous la peau, se nichent plus facilement entre les doigts que partout ailleurs, et s'y font des espèces « de nids où ils déposent leurs œufs en si grande quantité, qu'un « petit nombre de cirons suffit pour en couvrir bientôt tout le corps.

« Il me semble que ce que j'ai dit jusqu'ici peut servir à expliquer « pourquoi la gale est si contagieuse. Les cirons passent aisément « d'un corps à un autre par le seul contact de ces corps; car ces petits animaux ayant une extrême agilité, et n'étant pas tous continuellement occupés à se creuser des passages sous l'épiderme, il « s'en trouve souvent quelques-uns sur la superficie de la peau, et « ils sont très-prompts à s'attacher à la première personne qui se présente; et, en quelque petit nombre qu'ils aient été reçus, ils multiplient prodigieusement en pondant des œufs. Il ne faut pas non « plus s'étonner de ce que la gale se communique par le moyen des « linges et autres hardes qui ont servi aux personnes galeuses, car il « peut y rester quelques cirons. Ils vivent même hors du corps jus-

« qu'à deux ou trois jours, comme j'ai eu lieu de m'en assurer plu-
« sieurs fois par l'observation.

« On comprend aisément aussi comment la gale se guérit par les
« lessives, les bains et les onguens composés de sels, de soufre, de
« vitriol, de mercure simple, précipité, sublimé, et d'autres sembla-
« bles drogues corrosives et pénétrantes; car ces drogues s'insinuent
« dans les cavités les plus profondes, dans les labyrinthes les plus
« reculés de la peau et y tuent infailliblement les cirons, ce qu'on
« ne peut jamais faire en se grattant, quoiqu'on se fasse des plaies
« assez considérables, parce que les cirons ne peuvent guère être en-
« tamés par les ongles et qu'ils échappent par leur extrême petitesse.
« Les médicamens internes n'agissent point non plus sur ces petits
« animaux, et l'on est toujours forcé de revenir aux onguens dont
« je viens de parler pour parvenir à une parfaite guérison.

« Il arrive souvent aussi qu'après avoir fait usage des remèdes ex-
« ternes pendant dix ou douze jours et s'être cru totalement guéri, on
« voit bientôt reparaître la gale comme auparavant : cela vient de ce
« que l'onguent n'a tué que les cirons vivans et n'a point détruit les
« œufs déposés dans les cavités de la peau comme dans des nids, où,
« venant à éclore, ils renouvellent le mal ; c'est pourquoi on fait très-
« bien de continuer l'usage des onguens pendant quelques jours
« après que la gale a disparu. Cette pratique est d'autant plus facile,
« qu'on peut composer ces onguens avec des parfums très-agréables,
« comme avec de la pommade jaune de fleurs d'orange ou de roses
« incarnates mêlée d'une quantité convenable de mercure précipité
« rouge ».

Les raisonnemens de *Cestoni*, l'explication qu'il donne de tous les effets de la gale, examinés mûrement et sans prévention, doivent, il me semble, paraître suffisans pour établir l'étiologie de cette affection aussi clairement que celle de la maladie la mieux connue.

Sur quel principe en effet repose l'étiologie médicale? non-seulement sur la certitude du fait pathologique assigné comme cause, mais encore sur un rapport de dépendance constamment observé qu'ont

avec lui les faits consécutifs assignés comme effets ; tellement que la cause présumée d'une maladie doit être regardée comme la véritable, quand elle fournit une explication simple, claire et facile de tous les phénomènes de cette maladie. Or tous les effets de la gale sont clairement expliqués par la cause que nous lui assignons : l'histoire de la maladie et celle de l'insecte tracées en regard conserveraient un parallélisme parfait. Donnons une esquisse de ce travail.

PHÉNOMÈNES.	EXPLICATION.
1.° Eruption vésiculeuse ; exanthèmes séreux d'abord, puis purulens ou croûteux ; prurit ayant son siége dans la pustule, et plus vif quand elle commence à se former.	Extrême sensibilité de la peau, irritation du même organe ; action de l'insecte introduit sous l'épiderme ; action de se gratter de la part du malade.
2.° Transmission de la gale par le contact immédiat ou simplement médiat ; plus facile par le concours de la chaleur et de l'humidité.	Aptitude du très-petit insecte à s'attacher à tous les corps, surtout à ceux qui sont humides, aux hardes et aux choses d'un usage commun ; faculté qu'il a de vivre pendant quelque temps hors du corps humain.
3.° Génération des gales *spontanées*.	Action cachée des causes occasionnelles qui déterminent la transmission de la gale, ce qui, dans certains cas, l'a fait regarder comme spontanée et improprement appeler de ce nom.
4.° Persévérance et extension indéfinie de la gale non traitée.	Multiplication toujours croissante de l'insecte.
5.° Cure de la gale par l'usage	Action meurtrière de ces topi-

du soufre, de l'ammoniaque, etc., et seulement par ces topiques.

ques sur l'insecte, inattaquable, du moins péremptoirement, par les médicamens internes.

6.° Accidens consécutifs à la suppression des gales anciennes, tels que phlegmasies internes, consomption, lésions de viscères, etc.

Accidens non particuliers à la suppression trop brusque de la gale, mais communs à celle de toute phlegmasie cutanée, surtout quand elle est habituelle, et même d'un simple exutoire : aussi ne surviennent-ils que dans les cas de gale où la grande multiplication de l'insecte irrite considérablement la peau et y produit un grand afflux de sérosités (1). Cette espèce de *saignée séreuse* peut aussi à la longue épuiser le malade.

Il n'est aucun effet de la gale qui ne soit aussi facilement expliqué par l'étiologie que nous admettons. Elle satisfait même aux exceptions observées dans la marche ordinaire de la maladie. C'est ainsi que, dans cette hypothèse, il est aisé de concevoir comment la gale ne se gagne pas toujours par le contact immédiat même prolongé avec un galeux; car on sait que les insectes qui vivent sur la peau de l'homme, tels que les poux, les puces et les punaises, attaquent de préférence certains individus. J'ai vu un jeune homme qui, non seulement dormait tranquillement au milieu de cette vermine affamée, mais encore la mettait en fuite rien que par son approche : sa sueur exhalait une odeur forte et pénétrante, et il était du nombre de ceux dont Horace dit : *Cubat hircus in alis.* Le ciron de la gale doit pareillement fuir la peau des

(1) On a coutume de désigner ces accidens consécutifs à la gale mal traitée par les noms de *gale rentrée* ou *répercutée ;* dénominations impropres et qu'on doit mettre au nombre de ces expressions abrégées qu'il ne faut pas prendre à la lettre, et quelquefois employées même dans les sciences exactes.

personnes qui font un usage fréquent des mercuriaux, des sulfureux, *des parfums.*

On peut de même rendre raison de la guérison spontanée extraordinairement rare de quelques gales bien caractérisées : elle est quelquefois due à l'action inconnue d'une cause externe propre à faire périr l'insecte. J'ai vu un cas où l'éruption psorique se borna d'elle-même à cinq boutons : je présume que le sujet n'avait été infecté que par le transport d'un seul ciron mâle ou d'une seule femelle non fécondée : comme l'insecte ne put se reproduire, la maladie dut finir avec lui.

La thèse de l'étiologie de la gale n'est pas exempte d'objections : je vais résoudre sommairement celles qui me sont connues.

J'ai entendu quelquefois demander : est-ce l'insecte qui produit la gale, ou la gale qui produit l'insecte? Ceux qui soutiennent la seconde proposition ne l'entendent pas sans doute à la manière de ceux qui admettent la génération équivoque; hypothèse plus obscure que la chose à éclaircir, contredite ici par l'analogie et l'observation. Ils veulent donc seulement dire que l'insecte n'est qu'accessoire à la gale, et qu'il ne peut se trouver sur le corps humain que dans le cas d'une diathèse humorale particulière : c'est l'opinion de *Murray* (1).

---

(1) « In scabie acaros repertos fuisse, nemo qui Linnæum hujus rei testem « esse novit, in dubium revocabit. Quandò verò anquiritur an mali hujus causa « sint, mihi probabile videtur quòd, antequàm exanthemata in cute erumpant, « corruptela quædam humorum vel labes solidorum, saltem in superficie cor- « poris, semper præcedat; quæ, si ad certum terminum pervenit, acaros in « caseo, sive in farinâ latentes (nam ejusdem speciei sunt) allicit, ut in cute « nidum quærant, vel iisdem aditum faciliorem parat. Ingressis autem istis « cutem, rosione suâ et excretis liquidis malum eos pejus reddere existimo. « Observamus enim muscas naturæ instinctu eo modo carnem invadere quæ jam « putrescere incipit. Sic vermes qui in intestinis nidulantur non alios quàm qui- « bus peculiaris ad eos recipiendos corporis constitutio est, vexant..... Accedit « quòd quidam inter scabiosos versantes nec admodùm solerter contactum « vitantes, immunes tamen ab infectione persistant ». (*Murray*, Opuscula. Gottingæ, 1786; Observ. de Vermibus in leprâ obviis; n. 20; p. 358 et seq.)

Mais sans s'arrêter à l'inconvénient d'admettre deux causes quand une seule suffit, qui ne voit d'abord que cette hypothèse restreint contre toute vérité le nombre des personnes susceptibles de contracter la gale? Si d'ailleurs l'insecte n'est qu'accessoire à la maladie, comment le remède qui le fit périr la fait-il disparaître?

On a confondu avec la gale un grand nombre d'éruptions qui en présentent plus ou moins les apparences sans en avoir le vrai caractère. Cette confusion est la source de la plupart des objections qu'on propose contre les vraies notions de cette maladie. On levera toutes ces difficultés en établissant entre les affections psoriques et celles qui sont simplement psoriformes, une distinction nécessaire et bien moins importante encore pour la théorie que pour la pratique. M. *Frank* a donné l'exemple de cette division en imposant aux éruptions psoriformes le nom de *psydracia* (1).

Peut-on, par exemple, ainsi qu'on l'a fait, confondre d'un nom commun avec la gale ces éruptions critiques et salutaires qui terminent quelquefois les maladies fébriles? Elles n'en ont point imposé à des médecins tels que *Morgagni* et *Pringle*, quoiqu'ils aient rencontré dans leur pratique des cas de véritable gale survenue à la suite de maladies aiguës : ils n'eurent garde alors de la regarder comme un effet de la première affection; ils l'attribuèrent à une infection contagieuse dont la cause occasionnelle ne leur était pas connue.

« Ne croyez pas, dit *Morgagni* (ép. 55.e), que je m'oppose plus

---

(1) La différence admise entre la véritable *psore* et les *psoriases* eût conduit *Lorry* à la vraie notion de la gale. Car, comme il le dit, ce n'est pas la difficulté de voir l'insecte, et de s'assurer comment il s'introduit sous l'épiderme, qui l'a empêché d'admettre l'étiologie actuelle, mais l'insuffisance de cette étiologie pour expliquer tous les effets et phénomènes de la maladie. Or la plupart des phénomènes qu'il croit se refuser à cette explication n'appartiennent pas à des affections vraiment psoriques. (Voyez son bel ouvrage *de Morbis cutaneis*, p. 250 et suiv.)

« que l'équité ne le comporte à l'opinion de ceux qui admettent des « animalcules dans la gale. Je suis convaincu et je dois avouer que « cette maladie leur doit son origine beaucoup plus souvent qu'on « ne pense, et qu'il est une infinité de cas où l'on est loin de croire « que ces animaux puissent s'y trouver, quoique leur présence soit « incontestable.

« Pour vous le prouver, je vous citerai l'observation suivante : « j'eus occasion de donner mes soins à une dame d'un rang élevé, « dans le temps que j'exerçais la médecine dans mon pays. Après « plusieurs crises qu'éprouva cette dame à la fin d'une maladie très-« grave et très-longue, j'en remarquai une qui était tout-à-fait « psorique et qui se manifesta par une éruption très-abondante sur « tout le corps, mais particulièrement sur les mains. Le prurit que « ressentait la malade était assez violent pour l'empêcher de goûter « le repos. Comme les vésicules qui formaient cette éruption étaient « remplies de sérosité et ressemblaient à celles où l'on découvre « des insectes, j'en fis ouvrir une par la domestique ; et, après m'être « armé de mes lunettes, je l'examinai avec attention. Je ne fus pas « long tems sans y reconnaître un animalcule vivant et présentant « la forme que les modernes ont si bien décrite. Je ne me contentai « pas d'examiner une seule vésicule, je répétai mon expérience sur « plusieurs : dans toutes je trouvai des insectes plus ou moins pleins « de vie.

« Je m'assurai qu'aucun des gens qui approchaient cette dame « n'avait la gale. Je pense que ces petits insectes s'étaient accrochés « aux vêtemens de l'un d'eux et étaient parvenus jusqu'à la ma-« lade ».

Pringle a observé que les éruptions miliaires qu'on a improprement nommées *gales critiques* « paraissent avant que la fièvre soit passée, « avec fort peu de démangeaison, et s'en vont d'elles-mêmes; au lieu « que la gale ne s'aperçoit qu'après la crise, dans l'état de conva-« lescence, et alors elle augmente tous les jours et devient fort « incommode ». Il a fait cette observation dans les hôpitaux, « qui

« sont, dit-il, plus que tout autre lieu sujets à cette contagion, « parce qu'on y admet toutes sortes de malades » (1).

La malpropreté, le mauvais régime, l'action de quelque cause externe irritante sur la peau, etc., etc., peuvent produire des éruptions plus ou moins semblables à la gale, mais qui en diffèrent essentiellement en ce qu'elles ne sont point contagieuses et ne doivent point leur origine à la présence d'un insecte. Si l'exactitude théorique veut qu'on distingue le psoriasis, quel qu'il soit, de la véritable gale, la pratique y est encore plus intéressée. La différence des causes qui peuvent produire l'un doit en apporter une aussi grande dans le traitement; au lieu que le traitement de la gale est un, comme la cause en est une. On ne doit point appliquer inconsidérément celui-ci pour l'autre : j'en ai vu récemment la preuve. Parmi les malades entrés à l'hôpital Saint-Louis et sur lesquels je cherchais des cirons, il s'en trouva un évacué de l'Hôtel Dieu comme galeux. Au premier aspect je crus voir que l'éruption dont il était couvert n'était pas psorique. J'ouvris un grand nombre de boutons, point d'insectes : ma présomption s'aggrava Elle fut bientôt changée en certitude par le fâcheux effet, par le malaise intérieur que produisit sur le malade la première dose de frotte ordinaire : je reconnus l'action perturbatrice du traitement. Je fis suspendre les frictions, la crise salutaire reprit son cours; je l'aidai par l'administration des toniques à l'intérieur, tels que le vin de quinquina, et en peu de jours le malade fut parfaitement guéri.

Cette observation me conduit naturellement à la discussion qui fait le sujet de la troisième partie de cette dissertation.

---

(1) Médecine des armées, trad. franç. Paris, 1793, p. 304.

§. III.

Des Conséquences médicales pratiques à déduire des vraies notions de la Gale.

Les vraies notions de la gale en indiquent le traitement curatif et le prophylactique.

I. On ne peut guérir la gale qu'à l'aide des topiques : c'est là le seul moyen de détruire l'insecte qui en est la cause. Le nombre des substances dont l'application sur la peau peut produire cet effet est presque incalculable; mais toutes ne peuvent être indifféremment employées. Il en est de délétères qu'on ne peut s'exposer à introduire dans la circulation par les conduits absorbans de la peau; d'autres, par leur qualité stimulante ou débilitante à l'excès, dérangent sans retour les fonctions de l'organe cutané, détruisent l'harmonie qui doit présider à l'action des différens systèmes, et causent à la santé un dommage irréparable. L'expérience et le raisonnement doivent guider le praticien dans le choix des topiques non moins que dans la manière de les administrer.

Le soufre est sans contredit le meilleur spécifique antipsorique connu : il nous paraît mériter la préférence sur tout autre; mais, avant de nous étendre plus particulièrement sur son efficacité et ses différentes préparations, il ne sera pas hors de propos de soumettre à une courte revue les autres médicamens externes qui sont encore en usage dans le traitement de la gale.

1.° *Frictions arsenicales.* Le nom seul de ce topique inspire la méfiance : n'est-il pas tout au moins téméraire de s'exposer à introduire dans la circulation une substance aussi délétère que l'arsenic? Cette crainte, fondée sur la théorie, est de plus justifiée par l'expérience. Le docteur *Petit*, de Lyon, enlevé trop tôt à l'art et à l'amitié,

citait souvent l'exemple d'un homme auprès duquel il fut appelé, et qui, à la suite de frictions arsenicales, avait été saisi de coliques violentes, d'un tremblement convulsif de tous les membres, d'un vomissement continuel, dont l'état, en un mot, présentait tous les symptômes d'un véritable empoisonnement. M. le docteur *Ranque*, d'Orléans, dans un mémoire sur la gale, dont nous allons bientôt parler, dit avoir donné ses soins à une jeune personne qui éprouva les mêmes accidens produits par la même cause.

2.° *Lotions de tabac.* L'autorité de *Boërhaave* a mis pendant quelque temps ce topique en crédit, quoiqu'elle dût être bien atténuée par la contradiction où ce grand médecin est tombé à ce sujet. D'une part, dans son Histoire des Plantes du jardin académique de Leyde, il vante la nicotiane comme un spécifique antipsorique excellent; d'une autre, dans la préface de son Traité des Maladies vénériennes, dont le traitement offre une preuve si frappante de l'absorption cutanée, il avance que le suc du même végétal, introduit en quelque petite quantité que ce soit dans nos humeurs, les pervertit totalement et amène une fin prompte et inévitable (3). Cette dernière assertion est sans doute exagérée; mais il est certain que le tabac, qui est un émétique violent, partage avec un grand nombre d'autres substances la propriété de produire, par un contact trop prolongé sur la peau, les mêmes effets que lorsqu'elles sont administrées à l'intérieur. Cet inconvénient l'a fait bannir des hôpitaux, tant civils que militaires, affectés au traitement de la gale, où l'on a plus d'une fois tenté d'en substituer l'usage à celui des onguens soufrés, qui

---

(1) « L'action des lymphatiques est tellement énergique à la surface de la « plaie qui suppure, que je ne répugne point à croire à la possibilité d'un « empoisonnement par l'application d'une substance vénéneuse à la plaie ou à « l'ulcère en suppuration ». (*Richerand*, Nosographie chirurgicale, troisième édition, p. 44.)

donnent un aspect hideux aux fournitures. J'ai été témoin d'un de ces essais : il fut fait officiellement, dans le mois de brumaire de l'an 6, à l'hospice de la Maternité. Toutes les femmes grosses, tous les enfans qu'on y traita de la gale par les lotions de nicotiane, éprouvèrent des lassitudes, des malaises, des vomissemens, qui forcèrent de renoncer au remède avant qu'il eût opéré la guérison.

3.° *Onguens* et *lotions mercuriels.* Je ne parle point de l'usage interne du mercure : une expérience journalière atteste qu'administré de cette manière contre la maladie vénérienne compliquée de gale, il peut guérir la première affection en laissant subsister la seconde. Employé comme topique antipsorique, il ne produit d'effet certain et sur lequel on puisse compter qu'autant qu'il est appliqué sur chaque partie de la peau. C'est un remède extrême et qui outrepasse le but. L'inconvénient de la salivation qu'il entraîne à sa suite, est d'autant plus grave, qu'il survit long-temps à la cure, et que les personnes le plus exposées à la contagion psorique, spécialement les militaires, le sont en même temps à toutes les intempéries des climats et des saisons.

4.° *Liniment ammoniacal.* Ce topique, recommandé par *Peyrilhe*, et qui est très-puissant, a besoin d'être administré par des mains sages et expérimentées. Il produit une cuisson douloureuse et souvent insupportable, quand les parties de la peau sur lesquelles on l'applique ont des gerçures ou autres lésions.

5.° *Eau de Goulard.* C'est l'acétate de plomb (extrait de saturne) étendu d'eau. Ce topique s'est glissé jusque dans les toilettes, où il est admis comme cosmétique sous plusieurs noms différens. Sa vertu répercussive le fait employer contre les dartres par les personnes qui veulent s'en débarrasser à quelque prix que ce soit. Il n'agit pas aussi sûrement contre la gale; et, quand le traitement est un peu long, il altère d'une manière notable la sensibilité de la peau.

6°. Les mêmes inconvéniens sont à craindre dans l'emploi de la *pommade oxigénée*, qui n'est qu'une combinaison de l'acide nitrique avec l'axonge, dans la proportion d'une partie d'acide sur seize de graisse : cette préparation d'ailleurs doit être faite avec beaucoup de soin.

7°. *Quintessence antipsorique de M. Mettemberg*, ou *Eau de Mettemberg*. C'est sous ce dernier nom que ce spécifique ou secret contre la gale est aujourd'hui annoncé au public dans des affiches pour ainsi dire permanentes, ce qui fait qu'il est très-connu, au moins de nom, des oisifs et des curieux de la capitale, et même de ceux des départemens. Ce topique est vanté par son auteur comme un moyen infaillible non-seulement de guérir la gale et *toutes les affections cachées qui en proviennent*, mais encore *de les prévenir;* il a de plus la merveilleuse propriété de révéler lui-même sa compétence ou son incompétence : *la dose ordinaire pour cela n'est que de deux à trois bouteilles*, etc. etc. etc. Quoique M. *Mettemberg* assure que sa découverte ait *pour appui la science*, il est fort à douter qu'il y eût trouvé un moyen de fortune, si le plus grand nombre des malades étaient tant soit peu capables d'apprécier les raisonnemens *à priori* répétés dans les prospectus et les brochures qu'il a publiés. Mais il serait hors de propos de relever ici ses erreurs physiologiques et ses fausses notions de la maladie qu'il a pris à tâche spéciale de combattre. Peu importe au fond que son spécifique soit purement empirique ou composé d'après la théorie la plus sûre, pourvu qu'il réunisse les deux qualités essentielles, l'efficacité et l'innocuité. Soumettons-le donc à l'expérience et voyons comment il sortira de ce creuset.

La quintessence antipsorique a été analysée par un grand nombre de pharmaciens et de chimistes, entre autres par M. *Vauquelin*. L'analyse qui en a été faite par ce savant chimiste se trouve dans le Bulletin de Pharmacie, 1.re année, août, p. 354. Le résultat en est identique pour le fond avec les deux suivantes, dont j'ai sous les yeux les procès verbaux ou du moins copie certifiée conforme par M. le docteur

Andry. La première est de M. *Bouquet*, pharmacien également recommandable par sa probité et par ses lumières ; la seconde, de M. *Baumé*, dont il suffit de citer le nom.

« Il résulterait, dit en résumé M. *Bouquet*, d'après les divers pro-
« duits obtenus, que cette quintessence est composée d'une assez
« grande quantité de sublimé corrosif, qui en fait la base, et du suc
« d'une plante de la famille des euphorbes ou tithymales, plante dont
« la propriété est de faire naître une quantité de boutons presque éry-
« sipélateux, lorsqu'on se frotte avec le suc laiteux qu'elle rend quand
« on la rompt fraîche. — La partie féculente qui forme le dépôt de
« cette liqueur est uniquement pour mieux la déguiser. Quant à
« l'odeur qu'elle porte avec elle, qui se rapproche beaucoup de celle
« de l'absinthe, il est à présumer que ce n'est que l'effet de quelques
« gouttes de quintessence de cette plante, qui ont été ajoutées pour
« mieux masquer le remède et lui faire porter le nom que l'auteur lui
« a donné. »

« Cette liqueur, dit M. *Baumé*, est trouble, verdâtre, d'une odeur
« de lavande. Sa saveur est styptique et astringente. Elle s'éclaircit
« facilement par le repos.

« La bouteille contenait une livre onze onces trente-six grains. On
« a filtré la liqueur; elle a passé claire, sans couleur. Il est resté dix-
« huit grains de poudre verte couleur olive sur le filtre. — Ce dépôt
« est une plante résineuse en poudre; elle brûle à la manière des ré-
« sines; sur la fin de la combustion, elle répand un peu l'odeur des
« matières animales brûlées. — Cette matière forme avec l'esprit-de-
« vin une teinture fort ambrée, qui blanchit dans l'eau comme les
« teintures résineuses.

« La liqueur filtrée est presque sans couleur, d'une saveur amère,
« nauséabonde, styptique. —Elle s'est troublée quelques jours après
« avoir été filtrée. On l'a filtrée de nouveau. Dans un instant nous par-
« lerons du dépôt resté sur le filtre. — La liqueur filtrée forme avec
« l'eau de chaux de l'eau phagédénique, ce qui prouve qu'elle con-
« tient du sublimé corrosif.—On a fait évaporer à une douce chaleur

« quatre onces de cette eau filtrée. Réduite à six gros et demi, elle « avait la saveur insupportable du sublimé corrosif. Elle a formé un « dépôt jaune pendant cette évaporation. Plus évaporée, elle a formé « un autre dépôt gris-cendré. J'ai filtré de nouveau cette liqueur, et « continué l'évaporation dans un très-petit verre. J'ai retiré huit grains « de sublimé corrosif cristallisé en belles aiguilles, mais mêlé dans « un peu d'extrait. — Ce sel, mêlé avec un peu de dissolution de sel « ammoniac, argente parfaitement bien le cuivre et l'or.

« Le dépôt formé dans cette liqueur après la première filtration, « séché, pesait six grains. Il est gris-cendré, tirant sur le jaune. Il « contenait encore du sublimé corrosif, mêlé de matières résineuses : « il brûle sur les charbons à la manière des résines. En exposant une « lame d'or à la vapeur de cette matière, elle a été argentée, comme « le fait le mercure.

« Il résulte que la quintessence antipsorique contient, à ce qu'il « me paraît, du suc de brione débarrassé de fécule; un peu de quel- « ques plantes vertes en poudre assorties à la vertu qu'on veut donner « à cette eau ; du sublimé corrosif, et un peu d'esprit de lavande, « que j'ai retiré par la distillation de cette eau ».

J'ai pareillement entre les mains copie certifiée conforme par MM. *Andry* et *Auvity* des procès-verbaux de deux essais du remède du sieur *Mettemberg*, faits officiellement en l'an 9 à l'hospice de la Maternité. Il résulte du premier que, du 21 vendémiaire au 20 nivose de ladite année, quatorze malades, tant femmes qu'enfans, confiés aux soins du sieur *Mettemberg*, ont été guéris de la gale par des lotions de son eau.

S'il en faut croire le numéro du Bulletin de Pharmacie cité plus haut, M. *Mettemberg* n'a pas toujours été aussi heureux dans ses essais. « L'analyse chimique, y est-il dit, est pleinement confirmée « par les expériences authentiques ordonnées par S. Exc. le ministre « directeur de l'administration de la guerre, et faites à la fin de 1808 « à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, où M. *Mettemberg* a traité « par sa méthode, en présence de six commissaires, dont deux mem-

« bres de l'Institut, quinze militaires attaqués de différentes espèces « de gale.

« Sur ce nombre de malades, un seul, affecté de gale simple, a été « guéri au bout de cinquante jours de traitement; tous les autres ont « été abandonnés par M. *Mettemberg* après soixante-dix jours d'un « traitement infructueux.

« On a fait aussi l'essai de la vertu préservative que M. *Mettemberg* « attribue à sa liqueur; et il a été constaté, de la manière la plus évi- « dente qu'un militaire bien portant, exposé au contact du virus « psorique en couchant dans une salle de galeux, dans des draps et « des fournitures dont l'un d'eux s'était servi, a contracté la gale dès « le cinquième jour, malgré les lotions ou frictions appliquées trois « fois par jour par le sieur *Mettemberg* lui-même, avec son eau, dont « la vertu spécifique n'a pu empêcher la contagion de produire son « effet ordinaire.

« Il résulte encore de ces expériences, faites avec la plus scrupu- « leuse exactitude et les soins les plus minutieux, que l'eau de *Mettem-* « *berg* a occasionné des douleurs, des malaises, de l'insomnie à tous « les militaires qui ont été soumis à son action. Plusieurs d'entre eux « ont éprouvé des accidens plus graves, tels que des spasmes, des « coliques, de la fièvre, du gonflement aux gencives et de la saliva- « tion; de sorte qu'il a été incontestablement prouvé que cette eau « agissait à la manière des préparations mercurielles employées à « l'extérieur. Aussi a-t-on reconnu que les grandes précautions avec « lesquelles M. *Mettemberg* procédait avaient pour but de s'opposer « à la salivation et aux autres accidens que cette eau pouvait pro- « voquer ».

Le second procès-verbal que j'ai sous les yeux est surtout utile et curieux à connaître. « Les officiers de santé en chef de l'hospice de « la Maternité, désignés par le ministre de l'intérieur pour vérifier et « constater les expériences du spécifique antipsorique du citoyen « *Mettemberg*, desirant s'assurer s'il est vrai, ainsi que l'annonce cet « officier de santé, que *l'homme pur n'éprouve de l'usage de ce re-*

« *mède d'autre effet sensible que celui de faciliter la transpiration en* « *débouchant les pores de la peau, comme le ferait une eau savo-* « *neuse et spiritueuse et les bains naturels*, et m'ayant chargé d'ap- « pliquer le traitement indiqué dans la dissertation du cit. *Mettem-* « *berg* à une personne qui n'ait jamais été atteinte, non plus que ses « père et mère, du vice psorique, j'ai procédé à ce traitement sur « Marie-Anne....., âgée de dix-neuf ans, après avoir préalablement « vérifié qu'elle n'avait sur toutes les parties du corps aucun signe de « vice psorique récent ni ancien, ni même d'aucune autre maladie « cutanée ».

Ce commencement de procès-verbal en fait assez connaître le but. Suit le bulletin jour par jour de l'expérience, dont voici le résultat. Du 7 brumaire an 9, au 19 frimaire suivant, c'est-à-dire pendant quarante-trois jours, le sujet soumis à l'essai éprouva à des intervalles à peu près égaux, et par l'effet de la continuation des lotions, trois éruptions successives de boutons, suivies de la dessiccation de ces mêmes boutons. Aucune de ces éruptions n'avait le caractère psorique, ainsi qu'il fut reconnu par MM. *Andry* et *Auvity*. La même épreuve faite sur un enfant âgé de quatorze ans, et l'un des malades guéris par M. *Mettemberg* lui-même, présenta les mêmes effets.

De l'analyse et des essais authentiquement faits de la quintessence antipsorique du sieur *Mettemberg*, il suit donc 1.° qu'elle doit sa vertu antipsorique à la présence du muriate suroxigéné de mercure, qui en fait la base; 2.° qu'outre les inconvéniens qu'entraînent les lotions mercurielles, et qui en ont fait abandonner l'usage, ou du moins le restreindre à des cas très-rares, elle a celui de produire sur l'organe de la peau une irritation sans but, et même dangereuse (1). On ne peut donc en aucune manière faire usage de ce spécifique. Cette conclusion est une condamnation bien motivée, je

(1) Les lotions mercurielles sont prescrites dans le formulaire des hôpitaux militaires pour les ans 2 et 3 : c'est cette recette, déguisée de la manière que nous avons dit, que le sieur *Mettemberg* présente comme une découverte.

pense, et que l'auteur aura beaucoup de peine à faire réformer. Du moins on ne contestera pas à son topique la propriété de provoquer des éruptions à la peau. J'ai entendu dire au savant et respectable M. *Thouret*, que l'*eau de Mettemberg ferait pousser des boutons sur la peau d'un mort.*

8.° *Décoction antipsorique de M. le docteur Ranque.* Le nouveau procédé du docteur *Ranque*, médecin de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, consiste dans des lotions faites avec une décoction dont voici la formule :

℞ Poudre de grains de staphisaigre...	½	once.
Delphinium staphisagria. Lin.		
Extrait de pavot indigène.....	2	gros.
Papaver somniferum. Lin.		
Eau.....	1	litre.

« Faites bouillir pendant trois quarts d'heure ; n'exprimez pas ; « agitez la liqueur toutes les fois que vous vous en servirez (1).

« Quelquefois, dans des gales invétérées, sur des sujets peu exci- « tables, dit le docteur *Ranque*, j'ai joint avec succès le muriate sur-

(1) Mémoire et Observations cliniques sur un nouveau procédé pour la guérison de la Gale. Orléans et Paris, 1811, p. 74. — La poudre de staphisaigre est un antipédiculaire depuis fort long-temps connu. Presque tous les anciens auteurs la prescrivent comme telle, entre autres *Ambroise Paré* (Chirurg., liv. 20, ch. 5). Elle entre avec la cévadille et la coque du Levant dans la recette vulgairement nommée *poudre des capucins.* Aussi est-ce l'analogie que le docteur *Ranque* a cru voir entre les affections psoriques et les pédiculaires qui lui a suggéré l'idée de sa méthode. Mais il établit mal cette analogie en rapportant l'insecte de la gale au genre *pediculus*, d'après l'observation qu'il a faite que cet insecte n'a que six pattes, tandis que l'*acarus* en a huit. Voyez sur ce point, p. 21, celle de *Leuwenoek*, confirmée par *De Geer* et autres, et dont j'ai moi-même vérifié l'exactitude.

« oxgiené de mercure à la dose de dix grains par litre de décoction « antipsorique. »

MM. les médecins et chirurgiens de l'hôpital Saint-Louis se sont empressés de répondre à l'appel que M. le docteur *Ranque* adresse à tous les gens de l'art, et à l'invitation qu'il leur fait de s'assurer par leur propre expérience des avantages de son procédé. Douze malades ont été en même temps soumis à ce nouveau traitement ; mais, je le dis à regret, le succès n'a pas répondu à l'attente. Des bulletins jour par jour de ces douze traitemens simultanés, il résulte qu'un seul malade a été guéri, et l'on doit dire que la cure a été jugée radicale et opérée en dix-neuf jours. Les autres ont éprouvé une série d'accidens plus ou moins fâcheux qui les ont dégoûtés ; il a fallu les mettre au traitement ordinaire, dont les effets sont bien moins douloureux et plus prompts. Je consigne ici deux de ces bulletins.

Premier. « P.... (Louise), âgée de vingt ans, fille ravaudeuse, « entrée le 18 mars. Premier jour, irritation vive, prurit doulou- « reux; deuxième, rougeur, chaleur, éruption de boutons nou- « veaux; troisième, douleurs dans les membres, insomnie; qua- « trième, lotion avec la décoction d'opium ; cinquième et sixième, « mieux. — Jusqu'au seizième jour le mieux s'est soutenu, et la ma- « ladie était presque guérie : à cette époque, on fit envelopper les « membres avec des compresses imbibées de la décoction d'opium ; « l'irritation se renouvela, les douleurs articulaires et l'insomnie « revinrent, et continuèrent jusqu'au seizième jour, époque à la- « quelle on suspendit le traitement, et à laquelle on remit la malade « à l'usage des bains et de la frotte ordinaire ».

« II.e — G.... (Victoire), âgée de dix-sept ans, fille en service, « entrée le 20 mars. — Premier jour, prurit vif et douloureux ; « deuxième, boutons rouges à leur base; troisième, une sérosité « transparente les remplit, insomnie; quatrième, lotions avec la

« décoction d'opium; cinquième, peu de changement; sixième, « septième, huitième et neuvième, diminution notable de l'irritation, « sommeil, suppuration des boutons; dixième et onzième, même « état; douzième, on enveloppe les articulations; quinzième, irri- « tation et éruption considérables; seizième, addition d'un gros « d'acétate de plomb; douleurs articulaires, mouvement fébrile, « céphalalgie; dix-huitième et dix-neuvième, *idem*, embarras intes- « tinal, constipation, langue chargée; potion émétique avec sulfate « de soude, un gros, et tartre stibié, un grain; nausées, soulagement; « vingtième, boutons; vingt-unième, suppuration; vingt-troisième « et vingt-quatrième, fièvre continuelle, douleur violente dans la « jambe gauche; vingt-cinquième, le corps de la malade n'est qu'une « plaie: elle ne veut plus continuer le traitement ».

Ces deux bulletins peuvent donner une idée de tous les autres: tous présentent une série d'accidens analogues; la maladie a presque toujours suivi la même marche; c'est-à-dire que, lorsque l'état du malade paraissait s'améliorer, il survenait une nouvelle éruption.

Cet inconvénient qu'a la décoction de provoquer des éruptions sans terme n'est point inconnue à son auteur. « L'action stimulante « de la décoction, dit-il (1), détermine quelquefois la formation « de petites pustules qui pourraient en imposer à ceux qui ne seraient « point en garde contre cette sorte d'éruption, et qu'on croirait devoir « considérer comme des boutons psoriques qu'il faut continuer à « poursuivre. C'est ici le point délicat du traitement; il faut que « l'œil s'accoutume à faire cette distinction importante; car les lotions « continuées sur ces boutons ne serviraient qu'a les irriter et à en « augmenter le nombre. Les abandonner à la nature, cesser les « lotions sur les parties où il s'en développe, voilà le seul moyen « à employer ». Et ailleurs (2): « Parmi les boutons qu'excite le « traitement, il en est qui sont essentiellement psoriques; il en est

(1) Pag. 77 du Mémoire cité.
(2) *Ibid.*, p. 82 et 83.

« d'autres qui ne dépendent que de l'irritation excitée à la peau. Il « est très-important de faire cette distinction. Ceux que j'appelle « boutons d'irritation ressemblent dès l'origine aux pustules pso- « riques ». Il faut quelquefois, « pour s'assurer de leur véritable « caractère, les abandonner quelque temps à la nature : s'ils sont « psoriques, ils ne guériront point; s'ils sont simplement phlegmo- « neux, ils se guérissent après quelques jours ». Enfin non-seulement les boutons d'irritation ne surviennent pas postérieurement aux pustules psoriques, mais encore celles-ci « sortent plus lentement « que les boutons d'irritation, etc. »

Je conclus 1.° que la décoction antipsorique a l'inconvénient d'exciter à la peau une irritation extrême, douloureuse, et qui n'est pas sans danger; 2.° qu'elle ne peut être administrée sans une attention assidue et des soins minutieux que ne comporte pas un traitement commun dans un grand hôpital; 3.° que, dans aucun cas, et à aucun période, l'emploi de ce remède ne laisse de terme au prognostic de la maladie.

Une commission nommée officiellement pour faire l'examen et l'essai du procédé du docteur *Ranque* lui a unanimement refusé son approbation.

Je borne ici la revue des topiques autres que le soufre, qui peuvent être employés dans le traitement de la gale. Elle serait longue, si je voulais épuiser la nomenclature de toutes les recettes qui ont obtenu quelque vogue momentanée, et dont quelques-unes circulent encore dans les ateliers et dans les casernes. En général, elles ont le défaut de rester en-deçà, ou d'aller au-delà du but; ce qui suffit pour les exclure de la pratique particulière, et, à plus forte raison, du traitement commun des hôpitaux.

Je reviens au soufre, qui me paraît le meilleur spécifique connu contre la gale, et qui réunit au degré le mieux constaté et le plus éminent l'efficacité et l'innocuité. Il est depuis un tems immémorial en usage dans le traitement de cette maladie, et la préférence qu'on lui a donnée semble être de plus d'une manière indiquée par l'obser-

vation. En effet on a remarqué que la gale n'atteint presque jamais les artisans que leur genre de travail tient habituellement exposés aux vapeurs de ce minéral; notamment les vidangeurs, qui sont continuellement environnés d'une sorte d'hydro-sulfure qui émane des fosses d'aisance, et dont les vêtemens en sont plus ou moins imprégnés. C'est une observation consignée dans un mémoire de M. *Géraud*, médecin de la Faculté de Paris (1), et qui, au dire unanime de ces ouvriers, se vérifie constamment et sans exception (2). On en a même vu qui, infectés de gale au moment où ils se vouaient à ce pénible et dégoûtant métier, se sont trouvés peu de temps après spontanément guéris. Sur huit cent vingt galeux traités à l'hôpital Saint-Louis dans le trimestre de janvier dernier, et de quatre-vingt dix-huit professions différentes, on ne compte ni un seul vidangeur, ni un seul ramoneur, ni un seul artificier : ils ne sont pourtant pas plus propres les uns que les autres. L'odeur sulfureuse, qui règne constamment dans les salles de galeux du même hôpital, est pour les employés un préservatif suffisant : il est sans exemple qu'un homme ou une femme de service y ait gagné la gale. Parmi les dames hospitalières, il y en a plusieurs qui depuis vingt ans touchent les hardes, les lits des malades et les malades eux-mêmes, sans s'être ressenties de la contagion, dont cependant la plupart d'entre elles n'ont pu auparavant éviter les atteintes, même avec récidive, pendant un séjour beaucoup moins long à l'Hôtel-Dieu, où les galeux reconnus pour tels n'ont jamais été admis.

Retenu sous l'épiderme par la présence de son ennemi mortel qui en ferme toutes les issues, l'insecte ne peut passer d'un corps sur un autre, et les effets de la contagion sont arrêtés.

Cette vertu prophylactique du soufre est en même temps démon-

---

(1) Essai sur la suppression des fosses d'aisance. Paris, 1786, p. 131.

(1) *Ramazzini* avait déjà observé que l'action du gaz qui s'exhale des fosses d'aisance sur la conjonctive, rend ces ouvriers sujets aux ophthalmies.

trée curative pour l'observateur imbu des vraies notions de la gale, quand il se rappelle les effets meurtriers des vapeurs sulfureuses sur la plupart des insectes. C'est par le soufre mis en combustion qu'on détruit le plus sûrement les punaises, ce fléau domestique; c'est là le moyen dont on se sert dans les hôpitaux pour purger les vêtemens des indigens de la vermine qu'ils recèlent, et ceux des galeux de la matière contagieuse dont ils sont chargés. A cette occasion *Pringle* a observé que « la méthode ordinaire réussissait mieux parmi « les simples soldats, qui, n'ayant point d'habillement à changer, « portaient toujours les mêmes, qu'on purifiait à mesure qu'on les « traitait. Un officier au contraire qui gagnait la gale courait risque « de la garder plus long-temps, à cause de la circulation de l'infec- « tion entre son corps et ses habits » (1).

Il n'est pas nécessaire, pour détruire l'insecte psorigène, que le soufre soit porté par la combustion à l'état d'acide volatil, comme il arrive dans l'appareil employé dans les hôpitaux pour désinfecter les hardes des malades : il suffit que le petit animal soit exposé à la vapeur du minéral élevée par un modique degré de chaleur. C'est un fait que j'ai vérifié un très-grand nombre de fois. Les cirons de la gale, placés vivans sur un morceau de verre, périssent sur-le-champ, si on les présente de près à la fleur de soufre légèrement chauffée. J'ai vainement tenté de ranimer ceux que j'avais asphyxiés de cette manière, tandis qu'au contraire la chaleur de l'haleine ou celle de la peau suffisent pour rendre le mouvement à ceux qui sont paralysés par le froid. Cette expérience n'explique-t-elle pas d'une manière satisfaisante la cure de la gale par les frictions sulfureuses? Ne serait-il pas possible de l'imiter dans la pratique médicale? Ces réflexions m'ont suggéré l'idée d'une nouvelle manière d'employer le soufre, dont je dirai plus bas quelques mots.

---

(1) Médecine des armées, traduction française. Paris, 1793, p. 303.

Les formes différentes sous lesquelles le soufre s'administre sont peu nombreuses. Sa grande expansibilité fait qu'il peut produire l'effet desiré, lors même qu'on ne l'applique que sur quelques parties de la peau. M. le professeur *Chaussier* se borne à faire frotter la paume des mains avec une pincée de poudre très-fine, où, sur quatre parties de fleurs de soufre, il entre pareille quantité d'acétate de plomb sec (litharge) porphyrisé, et moitié de sulfate de zinc (vitriol blanc). Le plus souvent le soufre fait la base d'onguens dans lesquels on lui associe quelque autre substance propre à en rendre les effets plus certains et plus prompts. C'est ainsi que, dans la pommade de *Quiret*, on le combine par la coction avec le jaune d'œuf, et que, dans d'autres, on lui adjoint le muriate de soude décrépité, ou, comme le prescrit M. le professeur *Richerand*, le muriate suroxigéné de mercure.

Aux frictions sulfureuses on joint quelquefois l'usage interne du soufre, « non pas, dit *Pringle*, dans la vue de purifier le sang, mais « pour en répandre plus sûrement les vapeurs à travers la peau, y « ayant grande raison de croire que les animalcules sont quelquefois « si profondément enracinés, qu'on ne peut les détruire totalement « par des frottemens externes ». L'odeur que le soufre pris intérieurement donne à la sueur prouve qu'il agit à la manière indiquée par *Pringle*. Quand on l'administre ainsi à l'intérieur, on doit se garder de lui donner pour véhicule les spiritueux : c'est une pratique dangereuse ; *Morgagni* en cite de fâcheux effets (ép. 55).

Tous les onguens soufrés ont l'inconvénient de tacher le linge et de rebuter par la mauvaise odeur et la malpropreté qui en accompagnent inévitablement l'usage. Mais ce dégoût passager qu'est-il en comparaison de celui qu'inspire la maladie elle-même? Il n'est même pas sans quelque avantage : n'est-il pas à propos que l'homme atteint d'une maladie contagieuse soit en quelque sorte forcé de se séquestrer de la société jusqu'à sa guérison ?

Puisque le soufre en vapeurs ne guérit la gale qu'en détruisant

l'insecte qui la produit, la manière la plus efficace de l'administrer, ne serait-ce pas en fumigations? J'en ai fait l'épreuve avec succès. Le 2 juin dernier, deux malades furent pour cela confiés à mes soins à l'hôpital St.-Louis. Le premier était horriblement infecté de gale, continuellement tourmenté d'une démangeaison ardente qui lui ôtait le sommeil, et, par suite, tombé dans un état de maigreur effrayant : il avait, depuis dix-huit mois, épuisé sans succès toutes les recettes qu'on lui avait indiquées. Chez le second, la maladie était de moitié moins ancienne, d'ailleurs très-intense, et de plus, compliquée de jaunisse. Sûr de l'innocuité du procédé, je l'appliquai avec confiance à ces deux sujets. Je fis chauffer le lit avec une bassinoire, sur le feu de laquelle j'avais jeté une demi-once de soufre mêlée avec deux gros de nitrate de potasse. Le malade se coucha nu et fut calfeutré avec ses couvertures autour du cou et au-dessus des épaules, de manière que la tête seule resta libre; le lit fut tout autour exactement bordé: le corps se trouvait ainsi tout entier exposé à l'action de l'acide sulfureux, dont les poumons étaient en même temps garantis. L'effet de la première fumigation, sur mes deux malades, fut de leur rendre le sommeil, dont le premier était depuis longtemps privé : endormis à huit heures du soir, ils n'étaient pas encore réveillés le lendemain matin à pareille heure; le moment de leur plus grand tourment avait été pour eux celui d'un parfait repos, ce que j'attribuai à l'asphyxie dont le plus grand nombre des insectes durent être simultanément frappés. Je fus bien plus amplement confirmé dans cette idée par la diminution notable qu'offrirent dès le lendemain l'éruption et le prurit; diminution qui dès ce moment fut si rapide, qu'après sept fumigations ces deux symptômes étaient devenus tout-à-fait nuls. Les malades alors se regardaient comme parfaitement guéris; néanmoins, dans la crainte que l'action du soufre n'eût fait périr que les cirons vivans, et que les germes déposés dans les cavités du derme, venant à éclore, ne renouvelassent le mal, j'ai poussé le traitement jusqu'à douze fumigations pour l'un, et à quinze pour l'autre. A la

fin du traitement, il ne restait d'autres traces de la maladie qu'un peu de rougeur sur les parties de la peau qui avaient été le plus profondément ulcérées. Le malade affecté de jaunisse fit usage de tisane de patience émétisée pendant tout le temps que durèrent les fumigations : quand je les fis cesser, l'ictère avait presque entièrement disparu.

Encouragé par ce premier essai, j'ai appliqué le même traitement à quinze autre galeux, d'âge, de sexe, et de tempérament différens: tous ont été radicalement guéris dans l'espace de sept à quatorze jours: dans tous, comme dans les premiers, le rétablissement de la santé s'est manifesté par l'amélioration du teint et le retour du sommeil, de l'appétit et de la gaieté. Cette cure est un fait notoire dans l'hôpital où elle a été opérée ; elle a été authentiquement constatée par M. le docteur *Alibert.*

Ce procédé a l'avantage de désinfecter plus sûrement les fournitures et de les moins salir. Sa manière d'agir est appropriée à la nature de la maladie ; car, pour exterminer l'insecte dont la présence et la multiplication la produisent et l'entretiennent, il n'est pas de moyen plus sûr que de frapper cette race parasite par une action générale et brusque. J'ai de plus remarqué que les sueurs produites par les fumigations diminuaient graduellement d'elles-mêmes dans la même proportion que la maladie: je m'en suis assuré par l'observation la plus assidue et par le témoignage des malades. Ce procédé paraît donc porter avec lui-même le moyen de prévenir les accidens qui peuvent résulter des phlegmasies de la peau trop brusquement supprimées (1).

II. La ténuité de l'insecte de la gale, la rapidité avec laquelle le germe peut en être transmis, l'obscurité dans laquelle il se développe,

---

(1) D'après l'idée qu'a bien voulu me suggérer le respectable M. *Duchanoy*, d'employer le sulfure de potasse dans le traitement de la gale, je fais en ce moment essai des fumigations de cette substance mêlée au charbon pulvérisé.

réduisent à peu de chose le traitement prophylactique de cette maladie. Néanmoins on peut mettre au nombre des moyens préservatifs les ablutions fréquentes et l'habitude de tous les soins de propreté. C'est une pratique utile que d'aromatiser le linge et les habits avec des herbes odoriférantes, dont les eaux distillées surtout, dit *Redi*, sont extrêmement contraires à tous les insectes tant terrestres qu'aquatiques.

APHORISMES D'HIPPOCRATE.

(*Traduction de* GARDEIL).

I.

Le froid est mordant pour les plaies; il durcit la peau; il excite des douleurs qui ne sont point suivies de suppuration; il fait venir des taches noires; il cause des frissons fébriles, des convulsions, des tétanos. *Liv. V, aph.* 20.

II.

Les exanthèmes étendus causent moins de démangeaisons. *Liv. VI, aph.* 9.

III.

Les ulcères qui durent une année et davantage, occosionnent nécessairement quelque séparation des parties osseuses; et les cicatrices en seront profondes. *Ibid, aph.* 45.

IV.

La diarrhée, dans une maladie chronique, est mauvaise. *Liv. VII, aph.* 87.

V.

L'art abonde en ressources dans les maladies visibles. *De l'art*, 13.

Fig. 7.

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 6

Fig. 3.

Fig. 5.

Fig. 4

Meunier Delineavit. Blanchard fils Sculp.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Figure 1. — Ciron de la gale humaine, dessiné sur des dimensions linéaires beaucoup plus grandes que celles du même insecte grossi deux cent cinquante fois au microscope. La longueur réelle d'un des plus petits qu'ait observés l'auteur est, d'après l'évaluation de M. le professeur *Thillaye*, de 0,000557 mètres.

Fig. 2. — Le même, vu en dessous.

Fig. 3. — Le même, vu de profil.

Fig. 4. — Ciron non encore adulte, et n'ayant que six pattes.

Fig. 5. — Ciron mort, et qui, vu en dessus, a quelque ressemblance avec la mitte de la gale de *De Geer*.

Fig. 6. — Corps ovoïdes et transparens, attachés aux poils postérieurs de quelques cirons, ou répandus dans la sérosité des pustules de la gale, et que l'auteur présume être des œufs.

Fig. 7. — Pustule de la gale, dont l'intérieur a été mis à découvert par l'enlèvement de l'épiderme.